

RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

2021 | RENDEMENT DE LA GESTION RESPONSABLE^{MD}



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.



CONTENU

- 03** Introduction
- 04** Résultats pour 2020* en bref
- 06** Faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion
- 09** Soutenir la relance du Canada suite à la COVID-19
- 13** La mobilisation de nos communautés pour minimiser les répercussions négatives sur la santé et l'environnement
- 16** Réduire les émissions de produits chimiques nocifs
- 23** Investir dans des solutions innovatrices en matière de changement climatique
- 32** Faire progresser la gestion des produits et les pratiques durables
- 35** Accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles
- 42** Promouvoir des environnements de travail sécuritaires
- 49** Soutenir des infrastructures de transport durables et résilientes
- 53** Conclusion

*L'ACIC recueille des données sur la performance de ses membres une fois par année, une fois que les données de l'année précédente sont disponibles. L'ACIC a recueilli des données sur la performance de 2020 en 2021, et recueillera des données sur la performance de 2021 tout au long de l'année 2022. Par conséquent, les données présentées dans le présent rapport reflètent principalement les progrès réalisés jusqu'en 2020.

INTRODUCTION

À propos de la Gestion responsable^{MD}

Depuis près de 40 ans, le secteur canadien de la chimie mène la marche vers une fabrication chimique sûre, responsable et durable grâce à son initiative environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) reconnue par les Nations Unies : la Gestion responsable. Fondée au Canada en 1985, la Gestion responsable est maintenant appliquée dans 73 pays et par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde.

Par l'intermédiaire de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC cherchent à respecter le principe éthique consistant à « *faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels* ». Ils innovent pour avoir des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La Gestion responsable couvre tous les aspects des affaires de l'entreprise, ses employés, les collectivités et l'environnement, pendant tout le cycle de vie de ses produits. Par l'entremise de TRANSCAER®, nos membres s'engagent auprès des communautés situées à proximité de leurs corridors de transport, ainsi qu'auprès des intervenants d'urgence, des gouvernements et d'autres parties prenantes pour s'assurer qu'ils ont conscience des marchandises dangereuses qui traversent leur communauté et qu'ils sont prêts à réagir en cas d'incident.

Toutes les entreprises membres de l'ACIC s'engagent à respecter l'éthique et les principes de développement durable de la Gestion responsable et les codes de la Gestion responsable, qui couvrent tous les aspects du cycle de vie des activités et des produits de l'entreprise. Cela mène à des produits et procédés plus sécuritaires et durables, ce qui permet d'améliorer la performance de nos membres en matière d'environnement et de sécurité.

Vérification de la Gestion responsable

Les entreprises doivent faire preuve de transparence en ce qui a trait à leurs activités et permettre aux experts indépendants et aux membres du public de vérifier qu'elles respectent les normes établies par la Gestion responsable. Pour en savoir plus sur la vérification de la Gestion responsable et consulter les anciens rapports, cliquez ici.



Objectifs de développement durable des Nations Unies

En tant que chefs de file de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC se sont engagés à faire preuve de transparence et à suivre un processus d'amélioration dans lequel chaque entreprise mesure son rendement par rapport à celui des meilleures entreprises de sa catégorie. Depuis 1992, au nom de ses membres, l'ACIC recueille des données sur la performance en matière d'émissions, de déchets, de transport, de sécurité des processus, de santé et de sécurité. Une grande partie de nos données existantes sont alignées sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU), qui sont en train de devenir des normes mondiales de rapport dans tous les secteurs. En outre, grâce à l'adhésion de l'ACIC au Conseil international des associations chimiques (ICCA), l'ACIC s'engage à accélérer les progrès vers la réalisation des 17 ODD de l'ONU. Les ODD de l'ONU les plus importants pour le secteur de la chimie sont énumérés ci-dessous et sont également définis tout au long du rapport.



APPRENDRE
ENCORE PLUS



RÉSULTATS POUR 2020* EN BREF

Le gouvernement fédéral s'est fixé des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, conformément à l'Accord de Paris. Les membres de l'ACIC progressent vers l'atteinte de ces objectifs, tout en augmentant la sécurité de leurs activités.

Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont...



Réduit l'intensité des émissions de gaz à effet de serre en équivalent en dioxyde de carbone de **25 %**



Réduit le taux d'incidents à déclaration obligatoire de **75 %**



Réduit l'intensité des émissions des principaux contaminants atmosphériques, notamment les oxydes d'azote, l'ozone, le dioxyde de soufre, les particules totales et les composés organiques volatils, de **28 %**



Collaboré avec les chaînes d'approvisionnement, du fournisseur au consommateur, pour minimiser les risques tout au long du cycle de vie de leurs produits, y compris pendant le transport (**vérifié par un tiers à 100 %**)



Réduit de **90 %** l'intensité des émissions de substances nécessitant une gestion des risques, à l'exclusion des gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques, dans le cadre des exigences de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (LCPE);



Collaboré avec les collectivités qui vivent à proximité de leurs installations pour s'assurer que le public comprend les risques et les avantages des activités et des produits (**vérifié par un tiers à 100 %**)



Pratiquement éliminé les incidents de **grande envergure**



Préparé des plans d'urgence pour s'assurer que les collectivités sont prêtes à intervenir en cas d'incidents liés à des produits chimiques (**vérifié par un tiers à 100 %**)

En 2012, l'ACIC a lancé le sondage de mesure de conservation des ressources sur les données relatives aux déchets et à l'eau.

Depuis 2012, les membres de l'ACIC ont...



26 %

Réduit leurs **déchets dangereux** courants destinés à l'élimination



9 %

Réduit leurs **déchets non dangereux** destinés à l'élimination



69 %

Réduit leur **total des déchets** (courants et non courants) destinés à l'élimination



21 %

Réduit leur consommation **nette d'eau**

*L'ACIC recueille des données sur le rendement de ses membres une fois par année, une fois que les données de l'année précédente sont accessibles. L'ACIC a recueilli en 2021 des données sur le rendement de 2020, et recueillera des données sur le rendement de 2021 tout au long de l'année 2022. Par conséquent, les données présentées dans ce rapport reflètent principalement les progrès réalisés jusqu'en 2020.

Reconnaître l'engagement de nos membres à l'égard de la Gestion responsable^{MD}

Vérifications effectuées en 2021 :



ATTRIBUTION DU PRIX SHARE 2020 :

Excellence en sécurité – Dupont Canada, l'Impériale

Amélioration de la sécurité – H. L. Blachford

Lancement prochain de nouveaux prix de la Gestion responsable!

Cette année, l'ACIC offrira sept nouveaux prix de la Gestion responsable afin de reconnaître les mérites des entreprises qui ont illustré avec brio un leadership et un rendement exceptionnels dans la mise en œuvre et l'exécution de la Gestion responsable au cours de l'année écoulée.

Ce nouveau programme de récompenses comprend quatre prix basés sur des codes : le **prix des opérations**; le **prix de la gestion**; le **prix de la responsabilisation** et le **prix de l'entreprise de l'année**. Ces prix sont destinés à récompenser une entreprise, ou plusieurs, ayant bien illustré l'un des codes, ainsi que l'esprit des quatre codes dans leur ensemble. Le programme comporte également trois prix qui sont en conformité avec l'éthique et les principes de la Gestion responsable : le **prix Jean**

Bélanger, destiné à honorer les personnes qui reflètent la Gestion responsable dans tous les aspects de leur vie; le **prix des femmes en chimie**, destiné à honorer et à reconnaître le mérite des femmes considérées comme des chefs de file dans le domaine de la chimie; et le **prix de l'excellence en matière de partenariat**, destiné à honorer les partenaires de mise en œuvre qui ont apporté une valeur significative à la Gestion responsable.

Nous invitons tous les membres de l'ACIC, les membres de la Division des plastiques de l'ACIC et les autres parties prenantes à proposer une candidature ou à postuler à l'un ou à plusieurs de ces prix dès que ceux-ci seront lancés, plus tard en 2022. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec un membre de l'équipe de la Gestion responsable de l'ACIC.

FAIRE PROGRESSER L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

La société s'attend de plus en plus à ce que les entreprises canadiennes se montrent réactives face aux préoccupations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, assurant ainsi un meilleur accès aux possibilités pour les personnes, peu importe leurs antécédents et leurs orientations. Conformément à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et à l'ODD 10 (Inégalités réduites) des Nations Unies, l'ACIC et ses membres s'efforcent de faire progresser les objectifs suivants :



8.5 – D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

10.4 – Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Développer les codes d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Gestion responsable^{MD}

Depuis sa création en 1985, la Gestion responsable a évolué pour mieux continuer de répondre aux attentes en matière de responsabilité sociale. À la suite de l'élaboration et de la mise en œuvre des éléments du code relatifs aux collectivités autochtones, les membres de l'ACIC se sont engagés à mieux répondre aux attentes de la société en intégrant l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans leurs engagements en matière de Gestion responsable.

Des membres éminents de l'ACIC, des experts et d'autres parties prenantes travaillent à l'élaboration de principes, d'éléments de code, de points de référence et de documents informatifs actualisés qui contribueront à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble du secteur.

Mesurer notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Depuis 20 ans, l'ACIC recueille des données sur les performances en matière d'émissions, de déchets, de transport, de sécurité des processus, de santé et de sécurité. Une grande partie de nos données existantes sont en conformité avec les ODD des Nations Unies, objectifs qui sont en train de devenir des normes mondiales de rapports dans tous les secteurs. Cependant, il y a une lacune dans les données de rendement de l'ACIC concernant l'ODD 10, « Inégalités réduites ». Pour combler cette lacune, l'ACIC commencera, une fois les codes EDI de la Gestion responsable finalisés, à élaborer et à recueillir des indicateurs EDI pour rendre compte des progrès des membres vers la réalisation de ces nouveaux engagements, conformément aux cibles de l'ODD 10 des Nations Unies.

Women Building Futures



En 2021, inspirés par l'héritage de John Philip Vincett – un éminent champion de la Gestion responsable – l'ACIC et Women Building Futures (WBF) ont annoncé la création du prix John Vincett de la Gestion responsable. Du fait de son objectif consistant à renforcer l'autonomie des femmes et des communautés autochtones en appuyant leur formation et leur apprentissage dans les métiers spécialisés, WBF est une organisation qui incarne les valeurs et les principes de John. Le prix John Vincett de la Gestion responsable a été créé pour offrir une aide financière aux femmes autochtones qui participent aux programmes de WBF. Un an après sa création, nous sommes heureux de constater les retombées positives de ce prix sur la vie de personnes méritantes qui bénéficieront véritablement des programmes de WBF :

« Le don (de l'ACIC) en l'honneur de John Vincett m'a non seulement aidé à obtenir la vie que je désirais, mais il peut aider, et aidera certainement, quelqu'un d'autre qui a besoin d'un petit coup de pouce pour améliorer son avenir. Je suis sans voix. Un bonheur et un amour purs, c'est ce que j'ai ressenti (le jour où j'ai reçu le prix). Toutes les larmes que j'ai versées n'étaient pas des larmes de tristesse, mais de joie. Étant moi-même une femme autochtone, jamais je n'aurais cru avoir la chance d'être acceptée dans un programme aussi extraordinaire et de bénéficier, en plus, d'une aide financière. Un grand merci à l'ACIC, en l'honneur de John Vincett. Merci infiniment, j'espère que vous continuerez à aider les gens à atteindre leurs objectifs de vie! Je n'aurais pu envisager un avenir aussi brillant sans vous. »

Ce que font les membres pour faire des progrès en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

■ BASF BASF intensifie ses efforts pour créer une culture sûre et inclusive

L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) font depuis longtemps partie de la stratégie de BASF. Cependant, plusieurs phénomènes ont suscité chez BASF une profonde réflexion, ainsi qu'un besoin de voir s'accélérer les changements : les grands changements sociétaux dans le monde; certains événements tragiques récents et les découvertes liées à l'histoire de la marginalisation au Canada. En conséquence, BASF a créé une infrastructure assurant une attention soutenue constante, des actions et une responsabilisation significatives, tout en étendant les efforts à l'ensemble du pays début 2021.

L'organisation a lancé un conseil EDI pour représenter toutes les divisions de production et les groupes de soutien, ainsi que les contributeurs dans chacun de ses établissements au Canada. Le rôle du conseil EDI est d'agir comme un amplificateur stratégique crucial et comme un champion pour l'EDI, ainsi que d'assurer la coordination et la pertinence de l'ensemble de l'organisation. L'équipe de direction de BASF Canada s'est engagée à faire en sorte que, grâce à la forte culture de sécurité de l'entreprise, les employés aient le sentiment de pouvoir être eux-mêmes au travail, en toute confiance. L'équipe s'est aussi engagée à créer une culture inclusive, où chacun est vu, entendu et se sent respecté, où les possibilités d'avancement sont transparentes et où le processus de

décisions pour l'avancement des employés est équitable. Cet objectif sera atteint grâce à une solide stratégie EDI sur trois ans, dont l'un des éléments essentiels repose sur l'engagement d'employés passionnés à tous les niveaux de l'organisation.

DU PONT DuPont : l'approche communautaire pour un avenir meilleur

Une partie importante de la mission de DuPont consiste à créer une forte culture du bénévolat chez les employés, en établissant des liens avec les gens et en apportant une contribution significative dans les collectivités qu'ils servent. Conformément à cet engagement, le Kingston Technology Centre (KTC) de DuPont continue d'avoir un fort impact social et économique sur la collectivité locale grâce à diverses activités de sensibilisation.

En 2021, DuPont a de nouveau collaboré avec l'Université Queen's et la section de Kingston de l'Institut de chimie du Canada (CIC) dans le cadre du programme de mentorat virtuel « Bonds for Success », qui vise à aider les étudiants de Kingston et des environs à obtenir des possibilités de développement professionnel et technique. Sept employés du KTC ont participé au programme en tant que mentors, offrant ainsi aux étudiants en chimie la possibilité d'apprendre grâce aux connaissances et à l'expérience de professionnels chevronnés. KTC et DuPont Canada se sont également associés à l'organisation « See it Be it STEM it » pour inciter les jeunes femmes à poursuivre des études et des carrières dans le domaine des STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques).

FAIRE PROGRESSER L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'initiative « See it Be it STEM it » met en avant les histoires de femmes ayant réussi des carrières dans les domaines des STEM, afin d'encourager les jeunes filles à explorer plus avant leur intérêt dans ces domaines. L'organisation donne également accès à des ressources et à des outils essentiels à la réussite. Le site Web de « See It Be it STEM it » met en vedette des femmes impressionnantes, présentées comme des modèles à suivre, ayant étudié ou fait carrière dans les STEM. Grâce à ces collaborations et au soutien d'autres initiatives STEM, DuPont s'efforce d'inspirer et de former la prochaine génération de spécialistes chevronnés en résolution de problèmes.



Methanex : établir une base solide pour la diversité et l'inclusion

Chez Methanex, l'objectif est d'offrir un milieu de travail où la diversité est valorisée et recherchée, et où tous les membres de l'équipe à l'échelle mondiale sont encouragés et soutenus dans l'atteinte de leur plein potentiel. Début 2021, Methanex a mis sur pied un conseil mondial de diversité et d'inclusion, composé de hauts dirigeants internes de partout dans le monde, pour

diriger l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie de diversité et d'inclusion. Un nouveau poste a également été créé au sein de l'entreprise pour orienter ce nouvel objectif : Directeur en chef, Diversité et Inclusion.

Ensemble, le directeur en chef et le conseil ont supervisé une évaluation approfondie par une tierce partie de la situation actuelle de Methanex en matière de diversité et d'inclusion. L'évaluation se composait d'entretiens, de groupes de discussion, d'une analyse systémique et d'un sondage mondial sur la diversité et l'inclusion, dont le taux de participation a été de 93 %. L'évaluation a confirmé que l'équipe de Methanex est motivée, engagée et chevronnée, avec des valeurs définies et une culture positive et collaborative. Elle a également révélé des possibilités d'amélioration pour que tous les membres de l'équipe aient un sentiment d'appartenance et que leurs pratiques en matière de ressources humaines soient justes et transparentes. À la suite de l'évaluation sur la diversité et l'inclusion, Methanex a mis au point une stratégie de diversité et d'inclusion ainsi qu'une feuille de route sur trois ans pour motiver les progrès dans cette sphère importante.

WEBINAIRE (en anglais seulement)

Gestion responsable : une transformation culturelle

Responsible Care Today

- UN Recognized Best Practices in Corporate Responsibility.
- Now practiced in over 70 countries and by 95% of largest 150 chemical companies globally.
- Condition of CIAC membership
- Requires third-party verification of management practices and performance.



Regardez le webinaire ici!

Le 9 novembre 2021, l'ACIC a organisé un webinaire sur la culture de la Gestion responsable dirigé par **Bob Masterson**, président et directeur général de l'ACIC. Ce webinaire a exploré l'histoire et l'évolution de la Gestion responsable, y compris son origine et sa signification pour les membres et le personnel de l'ACIC. Étant donné que l'éthique, les principes et les codes de la Gestion responsable influencent les décisions que les membres de l'ACIC prennent chaque jour – décisions qui sont essentielles pour créer des produits et des processus plus durables, tout en assurant la sécurité des employés et des communautés – l'intégration des codes de l'EDI dans la culture de la Gestion responsable est essentielle afin de contribuer à sa transformation, à son évolution et à son esprit d'amélioration continue.

SOUTENIR LA RELANCE DU CANADA SUITE À LA COVID-19

Les produits chimiques comme le désinfectant et le désinfectant pour les mains, ainsi que les équipements de protection individuelle comme les masques, les visières et les gants contribuent à la sécurité du personnel de première ligne. Conformément à l'ODD 3 de l'ONU (Bonne santé et bien-être), l'ACIC et ses membres contribuent aux cibles suivantes :



3.3 – D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.

3.d – Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Une année de reprise et de résilience pour l'industrie chimique

En 2021, le secteur de la chimie a subi les effets de la pandémie au même titre que l'économie dans son ensemble; toutefois, les statistiques de cette année ne reflètent pas seulement ces effets mais, aussi, notre résilience. En effet, alors même qu'on assistait à la fermeture des économies, la demande de produits chimiques a rebondi. Le secteur de la chimie a été sollicité presque immédiatement pour fournir les produits que les Canadiens réclamaient : emballages alimentaires sûrs et stériles, produits de nettoyage, désinfectants pour les mains et produits chimiques pour le traitement de l'eau, pour n'en citer que quelques-uns. La chimie ayant un impact sur 95 % de tous les produits manufacturés, notre secteur a répondu aux efforts de reprise de l'économie, fournissant les éléments de base essentiels à presque tous les produits manufacturés, tout en soutenant nos communautés locales.

Ce que les membres de l'ACIC font pour soutenir la relance du Canada et des communautés locales

Les membres de la région de Sarnia parrainent une clinique de vaccination locale

En mars 2021, alors que le Canada venait d'intensifier l'effort de vaccination, le Community Awareness and Emergency Response (CAER) de Sarnia-Lambton, un

programme auquel appartiennent de nombreux membres de l'ACIC de la région de Sarnia, ainsi qu'un certain nombre d'autres groupes locaux, a soutenu financièrement un modèle de vaccination à haut rendement à la clinique d'immunisation fixe de Lambton Public Health à Point Edward. Le modèle est une solution idéale pour un déploiement de l'immunisation à grande échelle et a été rendu possible grâce aux contributions considérables du CAER, de l'Industrial Educational Cooperative (IEC), de l'Association environnementale de Sarnia-Lambton (SLEA), de Bruce Power et d'Enbridge Pipelines Inc.

L'industrie pétrochimique locale a fait don de 60 000 \$ pour soutenir le déploiement du vaccin dans le comté de Lambton. Les fonds fournis par le CAER, l'IEC et la SLEA, commanditaires principaux, ont été utilisés pour transformer l'aréna Point Edward en un centre de vaccination de masse. Grâce au soutien de l'organisation et de ses membres, l'aréna a été équipé d'unités de vaccination, de poteaux et de panneaux de signalisation pour guider un nombre élevé de personnes dans la clinique chaque jour.



Le partenariat spécial de l'Impériale avec les établissements de soins de longue durée environnants

Les résidents des établissements de soins de longue durée de l'Ontario ont peut-être été le groupe le plus touché par l'isolement physique pendant la pandémie de COVID-19.



Des représentants de l'Impériale au manoir Marshall Gowland. Photos fournies par l'Impériale.



« Le personnel et les résidents sont nos voisins, et nous voulions apporter un peu de joie dans leur vie pendant cette période particulièrement difficile », affirme Kim Haas, vice présidente de la Division des produits chimiques et l'Impériale et Directrice de l'usine.
« Plus tard dans l'année, j'ai visité avec d'autres employés la résidence près de la rivière St. Clair et nous avons partagé un souper des fêtes spécial organisé par l'Impériale. Ce fut un vrai plaisir d'apprendre à connaître les résidents et le personnel sur place. »

L'Impériale, consciente de l'impact de l'isolement sur le bien-être physique et émotionnel, s'est associée au Marshall Gowland Manor, un établissement de soins de longue durée avoisinant géré par le comté de Lambton, et a acheté des iPad pour que les résidents puissent rester en contact avec leurs proches. Pour célébrer la Saint-Valentin 2021, les résidents et le personnel ont également eu droit à un dîner spécial livré par des employés de l'Impériale, et l'été suivant, l'Impériale a allégrement fait don d'un vélo triporteur au Manoir. Après des mois en isolation, les résidents ont pu profiter de l'extérieur et le vélo a contribué à la qualité de leur temps dehors.



Methanex relève le défi pour la communauté

Les employés de Methanex à Medicine Hat et à Vancouver soutiennent depuis longtemps leur communauté locale avec enthousiasme, mais la COVID-19 a offert une occasion unique de réitérer ce soutien pendant une période difficile.

Les deux sites organisent des campagnes annuelles de Centraide en milieu de travail, au cours desquelles les employés collectent des fonds par le biais d'initiatives créatives et amusantes – et pour chaque dollar amassé, Methanex donne un dollar supplémentaire. Cet argent est reversé à la section locale de Centraide de chaque site,

un partenaire de confiance qui distribue les fonds dans la communauté, là où les besoins sont les plus importants. Le total des deux campagnes, avec la contrepartie de Methanex, s'élève à 562 020 \$ canadiens pour 2021. En plus de ces campagnes Centraide très fructueuses, Methanex à Vancouver a amassé des fonds pour soutenir un programme de vacances d'hiver avec The Kidsafe Project, un organisme de bienfaisance local qui offre un espace sûr aux enfants vulnérables quand l'école est fermée, ce qui a été très demandé pendant la COVID.

De même, en réponse directe à la pandémie, Methanex à Medicine Hat a donné la priorité à la santé mentale dans ses investissements communautaires de 2021. Ces investissements comportent un engagement de 20 000 \$ envers la Medicine Hat and District Health Foundation pour soutenir le développement de ressources en santé mentale par l'intermédiaire de la fondation, incluant des groupes de soutien ambulatoires et une salle de santé mentale pédiatrique. Par l'intermédiaire de l'Association canadienne pour la santé mentale de la région sud-est de l'Alberta, ils ont également fourni un financement en appui à l'installation de cinq assistants Google dans des unités de soins palliatifs. Ces assistants Google offrent aux résidents le réconfort d'une voix amicale ainsi qu'un lien avec leurs amis et leur famille.

DUPONT Les campagnes de dons externes de DuPont

Les employés de DuPont Canada continuent de faire preuve de générosité en soutenant des événements communautaires et en recueillant des fonds pour des causes louables. DuPont est fier du succès de ses campagnes de dons externes en soutien à des organismes bénévoles locaux tels que Centraide, Habitat pour l'Humanité, Opération enfant de Noël, le Programme de l'Arbre des anges et la banque alimentaire de Partners in Mission. En ces temps difficiles, DuPont tient à avoir une incidence significative sur la vie des gens dans les collectivités locales canadiennes, pour un avenir meilleur.

BASF BASF fait don de fournitures essentielles pour soutenir les communautés locales

En 2021, BASF Canada a fait don d'équipement de protection individuelle et d'environ 30 caisses de son désinfectant pour les mains produit à Windsor au Projet Northern Lights (PNL), un organisme national canadien à but non lucratif dont l'objectif est de fournir une aide durable aux communautés qui ont été particulièrement touchées et mises en danger par la COVID-19. BASF a également facilité plusieurs initiatives de dons caritatifs pour soutenir les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent, comme une collecte de nourriture qui a permis de recueillir plus de 60 000 dollars en fonds et denrées non périssables.

WEBINAIRE (en anglais seulement) Naviguer dans les incidences juridiques des mandats de vaccination COVID-19 sur le lieu de travail

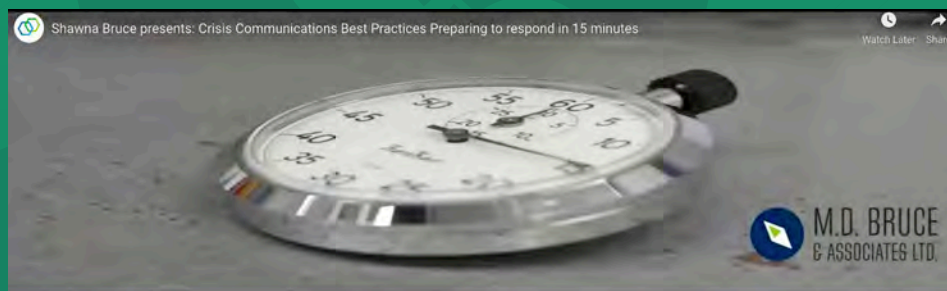


Avec l'arrivée au Canada de millions de vaccins contre la COVID-19 au printemps 2021, la fin de la pandémie semblait enfin en vue. Cependant, la question s'est rapidement posée : « Les employeurs peuvent-ils imposer les vaccinations sur leur lieu de travail? ». Le fait est que nos cours, tribunaux et arbitres n'avaient pas jusqu'à ce jour eu à répondre à cette question. La dernière pandémie mondiale aux proportions comparables à celle de la COVID-19 s'est produite il y a plus de 100 ans, avec la grippe espagnole. Par conséquent, les employeurs se sont demandé, aux premiers jours de la vaccination, comment les décideurs juridiques allaient se prononcer sur cette question.

Jim Anstey, avocat membre du groupe sur le droit du travail de Nelligan Law, a aidé à répondre à des questions importantes liées aux droits de la personne et aux implications juridiques des exigences en matière de vaccination contre la COVID-19 sur le lieu de travail dans le cadre du webinaire de l'ACIC. Cela a permis aux membres de l'ACIC d'adopter une approche proactive et éclairée pour aborder la question des exigences en matière de vaccination.

WEBINAIRE (en anglais seulement)

Présentation d'un webinaire portant sur les pratiques exemplaires en matière de communication de crise : Se préparer à intervenir en 15 minutes



Crisis Communications Best Practices: Preparing to respond in 15 minutes



Regardez le webinaire ici!

Shawna Bruce CD, MA (DEM)

En septembre 2021, l'ACIC a organisé un webinaire en collaboration avec **Shawna Bruce**, communicatrice chevronnée et facilitatrice pour le Comité consultatif national de l'ACIC. Shawna a partagé avec les membres de l'ACIC son expérience et son expertise dans les domaines de la gestion des risques, de la communication de crise, de l'information publique en situation d'urgence et du domaine de l'utilisation efficace des systèmes de notification publique, entre autres. Comme la crise sanitaire persistait, les membres ont pu utiliser ce webinaire pour renforcer leurs compétences en matière d'intervention suite à une crise et accroître leur compréhension des besoins d'information du public.

LORS DES 15 PREMIÈRES MINUTES SUIVANT L'ÉCLOSION D'UNE CRISE...

1	2	3	4	5	✓	✓
Diffusez une déclaration préapprouvée	Activez votre plan de communication	Identifiez vos publics cibles	Identifiez un porte-parole	Communiquez	Surveillez et écoutez	Revoquez la situation et ajustez-vous en conséquence.
Utilisez un message générique légalement pré-approuvé pour gagner du temps afin de rassembler et de vérifier les faits. Publiez sur toutes vos plateformes de communication.	Réunissez votre équipe des communications. Commencez à rassembler les réponses aux « qui? », « quoi? », « où? », « quand? », « Pourquoi? », et « Comment? » (si possible) – avec un maximum de détails. Validez les faits. Passez en revue l'approche d'intervention avec les dirigeants et commencez à préparer des messages clés.	Identifiez qui doit être informé. Pensez aux employés, aux dirigeants, à la communauté, aux clients, au conseil d'administration et, surtout, à toute personne touchée par l'événement.	Choisissez un porte-parole formé à la communication avec les médias et informez-le de ce qui se passe. Revoquez votre approche d'intervention. Prenez le temps d'examiner les conseils sur la communication avec les médias et de pratiquer vos messages clés.	Commencez à communiquer avec vos publics internes – envoyez-leur ce que vous envoyez à l'externe. Faites des mises à jour avec une déclaration initiale. Utilisez tous les canaux disponibles. Faites de votre site Web un centre d'information et préchargez un microsite ou un nuage à utiliser en cas d'urgence.	Assurez-vous de surveiller vos canaux médiatiques tout en vous assurant que vos informations parviennent à ceux qui en ont besoin. Répondez aux questions en conséquence et corrigez les informations erronées.	Revoquez constamment l'approche de vos communications. Revoquez votre plan et ajustez-le au besoin pour vous assurer que les bonnes informations soient acheminées aux bonnes personnes, au bon moment et par le biais des plateformes appropriées.



LA MOBILISATION DE NOS COMMUNAUTÉS POUR MINIMISER LES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Par le biais de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC s'engagent à s'impliquer auprès des collectivités des sites d'exploitation et leur voisinage, des consommateurs, du grand public et des autres parties prenantes potentielles identifiées par les membres. Grâce à cet engagement de Gestion responsable, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation de l'ODD 12 de l'ONU (Consommation et production durables) et des objectifs suivants :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.8 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Le Comité consultatif national de l'ACIC

La Gestion responsable^{MD} est guidée par les commentaires du Comité consultatif national de l'ACIC, un groupe constitué d'universitaires, de leaders environnementaux et de membres de la communauté, qui fournissent une perspective externe et critique sur toutes les questions liées à l'industrie chimique canadienne. Le panel se réunit trois fois par an, ce qui permet un dialogue continu entre l'ACIC, ses membres et ces importants leaders d'opinion.

Grâce aux conseils du comité, l'ACIC peut mieux comprendre les attentes de la population canadienne à l'égard de l'industrie chimique. Le comité remplit également une fonction importante et stimulante : il alerte l'ACIC au sujet des questions émergentes, l'encourage à concentrer ses efforts dans des domaines particuliers et à repenser ses positions politiques et de défense de ses intérêts.



Lettre d'interpellation de 2018

En 2018, le comité consultatif national a, en réponse à des reportages inquiétants dans la région de Sarnia, publié une lettre d'interpellation à l'intention du conseil

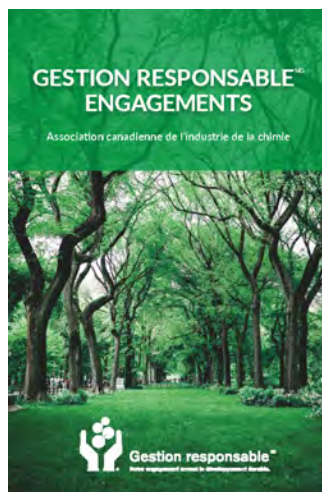
d'administration de l'ACIC. Dans cette lettre, le comité demandait à l'ACIC de mobiliser ses membres de la région et de les encourager à diffuser des informations au public sur les fuites et les déversements lorsqu'ils se produisent, d'améliorer les processus du comité consultatif communautaire et de renouveler les efforts pour impliquer la communauté de la première nation Aamjiwnaang dans leur comité consultatif.

En réponse à cette lettre, l'ACIC a effectué un sondage sur les progrès réalisés par ses membres en 2021 à l'égard de ces recommandations et a été en mesure de souligner le travail de l'ensemble de la communauté industrielle de Sarnia au comité consultatif national, ainsi que le travail de la Bluewater Association for Safety, Environment, and Sustainability (BASES). BASES est un lieu d'échange interactif d'informations sur la protection des travailleurs, du public et de l'environnement dans la région de Sarnia-Lambton. BASES est soutenu par les membres de la Community Awareness and Emergency Response (CAER) de Sarnia-Lambton, de la Industrial Educational Cooperative (IEC) de Sarnia-Lambton et de la Sarnia Lambton Environmental Association.

LA MOBILISATION DE NOS COMMUNAUTÉS POUR MINIMISER LES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Les membres de l'ACIC dans la région de Sarnia participent activement à BASES, une plateforme qui utilise les technologies modernes pour permettre à l'industrie de partager des notifications d'urgence avec la communauté et avec les équipes d'intervention d'urgence en ce qui concerne les événements et les interventions. La plateforme permet aux associations communautaires locales, en collaboration avec l'industrie, d'être transparentes avec les résidents, ce qui favorise leur confiance.

En outre, pour soutenir ses membres dans leurs initiatives d'engagement communautaire, l'ACIC dispose d'une série d'outils, de guides et de pratiques exemplaires en la matière. Toutefois, l'ACIC ne dispose actuellement pas d'un processus permettant de partager efficacement ces pratiques exemplaires et certaines des ressources existantes doivent être mises à jour pour tenir compte des nouvelles technologies et des dernières tendances en matière d'engagement communautaire. Pour combler cette lacune, l'ACIC lance un projet de mobilisation communautaire afin d'améliorer le partage de pratiques exemplaires, de redynamiser ses outils et ses guides et afin d'identifier et de combler les lacunes en matière de connaissances.



La mobilisation des communautés autochtones

Beaucoup de nos membres ont des installations à proximité de communautés autochtones et leur contribution est importante pour l'exploitation responsable de ces installations. En 2020, l'ACIC a mis à jour ses codes de Gestion responsable, reconnus par les Nations Unies, pour y inclure de nouveaux engagements en

vue de renforcer sa collaboration avec les communautés autochtones au moyen de processus proactifs et formels. L'élaboration de ces codes est le fruit d'un travail de collaboration entre l'ACIC et les collectivités autochtones ainsi que leurs dirigeants.



Événement de sensibilisation à la culture anishinaabe, organisé par ARLANXEO

Dans le cadre de son engagement envers les codes autochtones de la Gestion responsable, ARLANXEO,

un membre de l'ACIC, a organisé, le vendredi 28 mai 2021, une séance de sensibilisation à la culture anishinaabe dirigée par un aîné et un enseignant de la Première nation Aamjiwnaang. La séance à distance a impliqué un partage de récits sur la spiritualité du nibi (l'eau). Le personnel d'ARLANXEO, les membres de leur comité consultatif des collectivités et des partenaires industriels, notamment Diamond Petrochemicals, le personnel de l'ACIC, les entreprises membres de l'ACIC Cabot et INEOS Styrolution ainsi que la Sarnia-Lambton Environmental Association y ont assisté.



L'initiative Near Neighbour Engagement de NOVA Chemicals

En 2018, NOVA Chemicals a annoncé un investissement en capital d'environ 2 milliards de dollars pour deux nouveaux projets importants dans ses opérations du canton de St. Clair : une nouvelle usine de fabrication de polyéthylène et la prochaine phase d'expansion de son craqueur du site de Corunna. Dans le cadre de ses travaux de construction, NOVA a travaillé en étroite collaboration avec la Première nation Aamjiwnaang, par l'entremise de son programme Near Neighbour Engagement, afin d'identifier et de déplacer les plantes et les artefacts culturellement sensibles.



L'Impériale mise sur le développement des entreprises autochtones

L'Impériale favorise le développement des entreprises autochtones de manière à ce qu'elles profitent à l'entreprise et à la collectivité en :

- Développant des plans de contenu autochtone qui traitent des occasions d'affaires et d'emploi pour les peuples autochtones et en incluant ce contenu comme facteur d'évaluation et d'attribution des contrats;
- Soutenant la croissance et le développement des entreprises autochtones par le renforcement des capacités et le partage de savoirs;
- Recourant à des fournisseurs autochtones de biens et de services qui sont compétitifs et répondent aux besoins de l'Impériale en matière de sécurité, de délais, de normes techniques et de qualité;
- Fournissant des renseignements et de la formation sur les processus d'approvisionnement de l'Impériale, ses normes de sécurité et ses attentes en matière de conduite des affaires;

L'entente de consultation et de renforcement des capacités conclue par l'Impériale avec la Première nation Aamjiwnaang de Sarnia est entrée en vigueur en janvier 2021.

LA MOBILISATION DE NOS COMMUNAUTÉS POUR MINIMISER LES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



Methanex vise à sensibiliser son personnel aux droits et au patrimoine culturel des autochtones

En 2021, Methanex a élaboré un plan d'action interne de réconciliation avec les Autochtones afin d'aligner d'avantage ses politiques et ses normes internes sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada visant à promouvoir une réconciliation significative avec les peuples autochtones du Canada et

sur le Code des communautés autochtones de la Gestion responsable. Les mesures prises en 2021 étaient les suivantes : dispenser aux dirigeants une formation de sensibilisation aux questions autochtones; modifier les critères d'adhésion au comité consultatif des collectivités de Medicine Hat afin d'inclure au moins une personne s'identifiant comme autochtone; et s'engager à soutenir ou à s'associer à au moins une communauté, un événement ou une initiative autochtone sur une base annuelle dans le cadre de son programme de responsabilité sociale.

Autres efforts d'engagement communautaire des membres de l'ACIC

MEGlobal a reçu le prix « Small But Mighty Award » de l'organisme Centraide de la région de la capitale de l'Alberta

Le 10 mars dernier, MEGlobal Fort Saskatchewan s'est vu remettre le prix « Small But Mighty Award » (Petit mais solide) pour sa campagne de caisse de bienfaisance des employés de 2021 lors de la cérémonie de remise des prix de distinction des petites entreprises de l'organisme Centraide de la région de la capitale de l'Alberta. C'est la première fois que MEGlobal Fort Saskatchewan reçoit ce prix.

La campagne a permis de ramasser près de 61 000 \$, dont 27 022 \$ de contributions de la part des employés, 27 022 \$ de fonds de contrepartie de MEGlobal et 6 898 \$ collectés lors d'événements spéciaux, pour un total de 60 942 \$.



« Je tiens à féliciter tout le monde chez MEGlobal Fort Saskatchewan pour leur participation à la campagne. C'est un merveilleux gage de reconnaissance de la part de Centraide, région de la capitale de l'Alberta », a déclaré Rocco Schurink, vice-président, Production. « Les fonds amassés sont importants mais ce qui l'est encore plus, c'est que les employés du Fort aient pu démontrer à leurs communautés qu'ils se soucient d'elles et qu'ils veulent faire la différence pour ceux et celles qui sont dans le besoin. »

Shell Scotford signe un accord sur les services d'urgence avec le complexe pétrochimique de Heartland

En 2021, Shell Scotford et le Complexe pétrochimique de Heartland (CPH) ont signé un accord de service qui garantit des services d'intervention en cas d'urgence. Cet accord, le premier dans la région, prévoit des services de Scotford jusqu'au CPH, qui se trouve à environ 5 km. Il s'agit notamment de services de protection contre les incendies, de services de sauvetage en hauteur et en espace confiné, et de services d'assistance médicale. L'utilisation des ressources de cette manière est mutuellement bénéfique, car elle permet d'offrir un service de haute qualité aux deux sites et d'utiliser plus efficacement les ressources d'intervention d'urgence de la région.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

Dans le cadre de la Gestion responsable^{MD}, les membres de l'ACIC s'engagent à sensibiliser le public et à lui communiquer l'information concernant toutes les émissions dans l'environnement. Ils s'engagent également à mettre en place un programme visant à réduire les émissions préoccupantes pour la santé et l'environnement. Grâce à cet engagement, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), de l'ODD 6 (eau propre et assainissement), de l'ODD 12 (consommation et production durables) et de l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) :



3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



6.3 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.



12.4 – D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



13.2 – Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Grâce à la Gestion responsable et à notre engagement envers le développement durable et l'amélioration continue, les membres de l'ACIC continuent d'investir dans la prévention de la pollution, l'efficacité énergétique et la conservation des ressources. L'ACIC fait le suivi des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des principaux contaminants atmosphériques de ses membres par le biais du Plan directeur national de réduction des émissions (PDRE).

Depuis 1992, dans le cadre de son sondage du PDRE, l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables. Comme le montre la **figure 1**, en 2020, 185 substances ont été signalées sur plus de 900 figurants sur la liste du PDRE, et seules 24 de ces substances ont enregistré des émissions supérieures à 100 tonnes.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

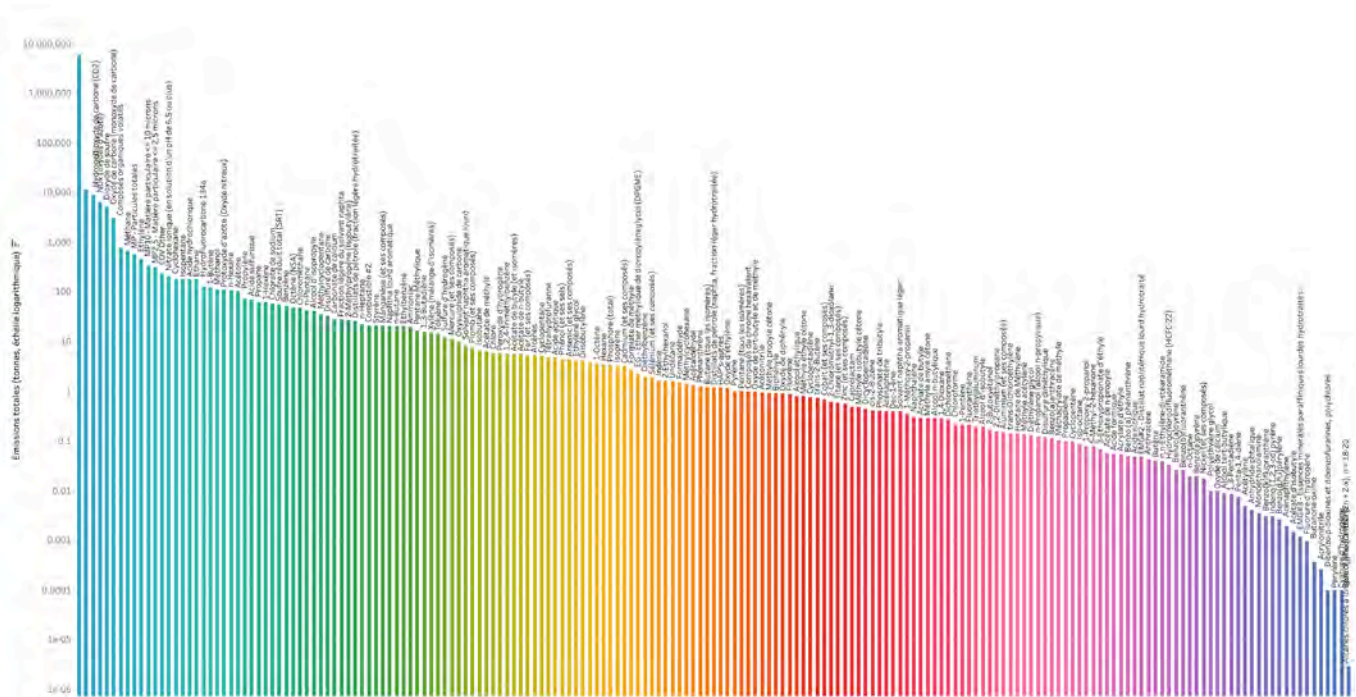


Figure 1. Émissions totales de substances sur la liste du PDRE par les membres de l'ACIC en 2020, sur une échelle logarithmique allant des émissions les plus élevées aux émissions les plus faibles.

La **figure 2** montre que les dix principales substances chimiques émises par les entreprises membres de l'ACIC en 2020 sont : le dioxyde de carbone (CO₂), l'hydrogène, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils, le méthane, la matière particulaire totale, l'éthylène et d'autres matières particulaires <= 10 micromètres (P₁₀). Depuis la création du PDRE, le CO₂ a toujours été classé comme

la substance la plus rejetée. Il est important de noter que malgré l'abondance de GES et de principaux contaminants atmosphériques sur cette liste, il existe également des produits chimiques moins préoccupants, comme l'hydrogène. Pour savoir comment les membres de l'ACIC utilisent ces émissions d'hydrogène, veuillez consulter la page suivante consacrée aux solutions en matière de changements climatiques.

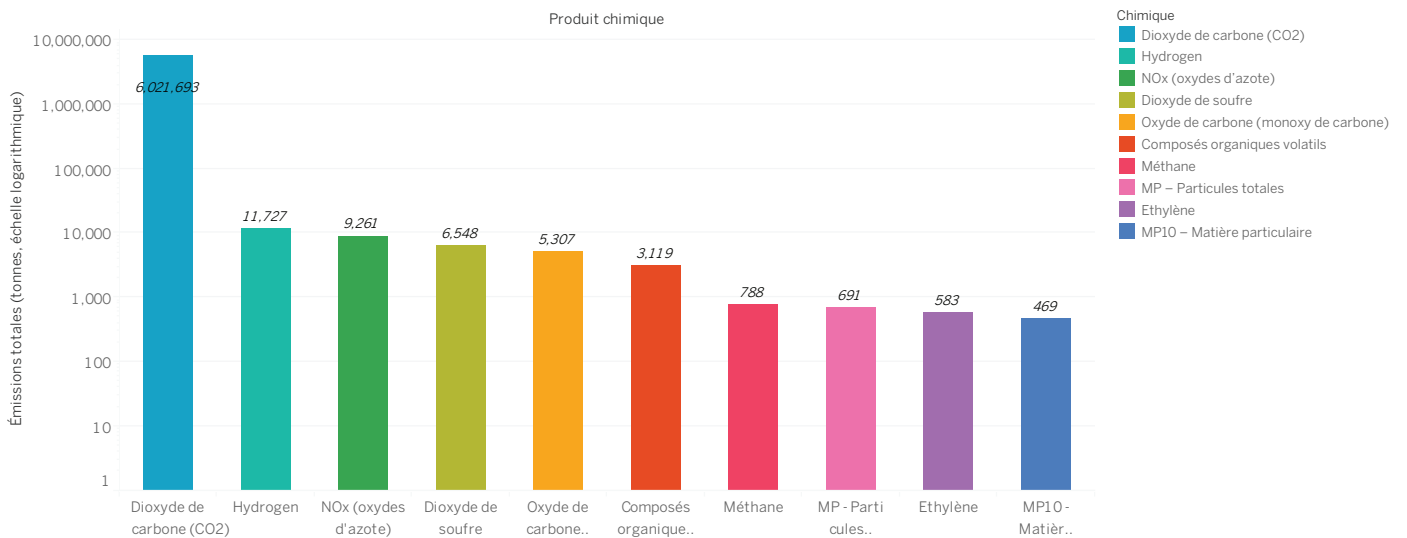


Figure 2. Émissions totales des 10 principales substances sur la liste du PDRE par les membres de l'ACIC en 2020, sur une échelle logarithmique allant des émissions les plus élevées aux émissions les plus faibles.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

Soutien de la gestion des produits chimiques

La fabrication sûre de la chimie est au centre de tous les articles qui assurent notre mode de vie moderne. La population canadienne doit avoir l'assurance que sa santé, sa sécurité et son environnement sont protégés en tout temps. L'ACIC et ses membres sont fiers de soutenir le Canada en tant que chef de file mondial de l'approche basée sur le risque en matière de gestion des produits chimiques. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances de l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) de 25 % en chiffres absolus et de 90 % en fonction de l'intensité des émissions (à l'exception des GES et des principaux contaminants atmosphériques, qui sont analysés séparément).

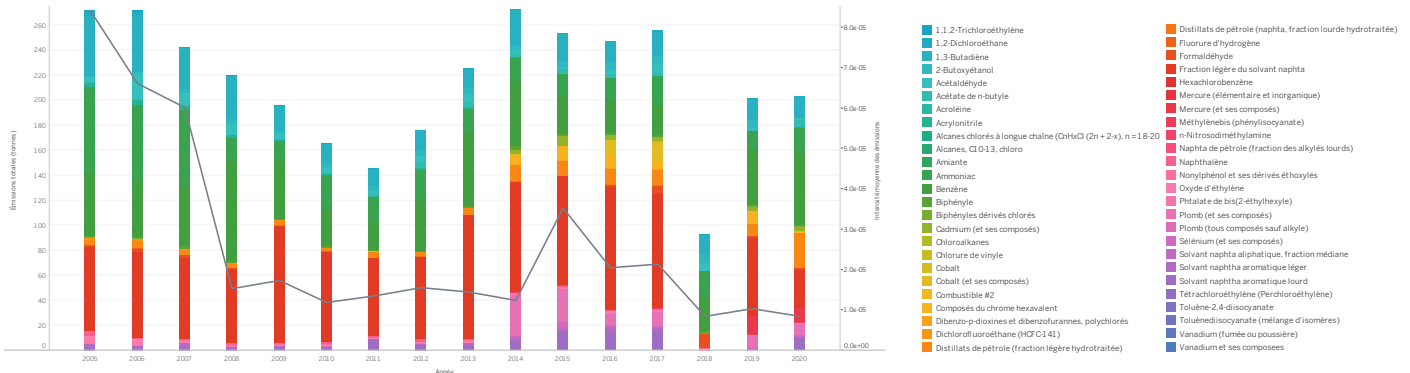


Figure 3. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) des substances du tableau 1 de la LCPE (à l'exclusion des GES et des PCA), 2005 à 2020. Remarque : la liste des substances de l'annexe 1 a été mise à jour au mois de mai 2021.

Les figures suivantes explorent explorer les tendances pour d'autres sous-groupes de produits chimiques qui relèvent du tableau 1 de la LCPE

BTEX

Souvent, les gens choisissent de mesurer un groupe de composés organiques volatils (COV), connus collectivement sous le nom de BTEX, comprenant le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes (isomères mixtes – ortho, méta, para). Les BTEX sont plus couramment mesurés ensemble, car ils sont faciles à surveiller ainsi, fournissent une image complète des COV aromatiques et sont présents dans la plupart des zones urbaines. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de BTEX de 25 % en chiffres absolus et de 46 % en termes d'intensité des émissions.

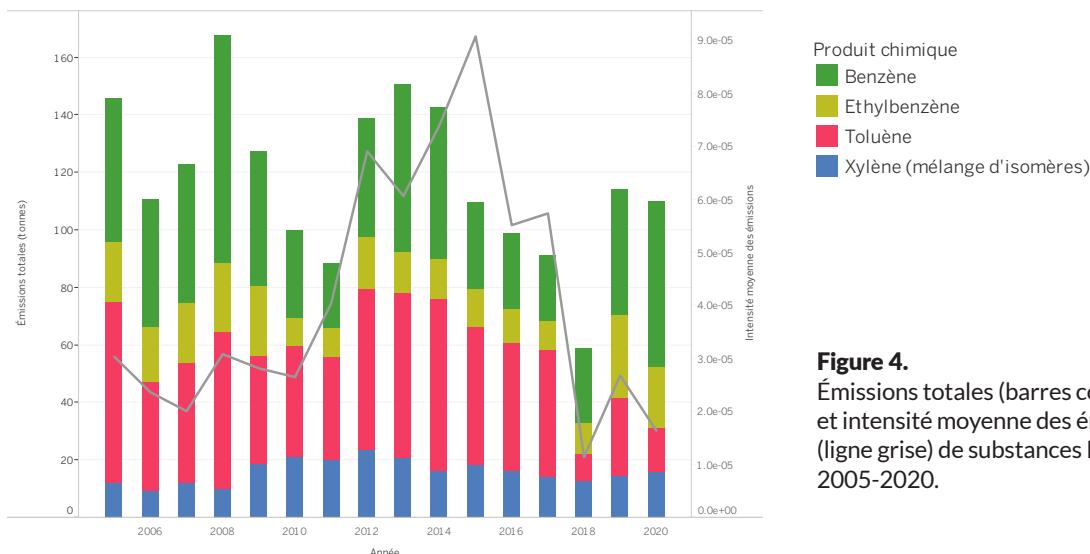
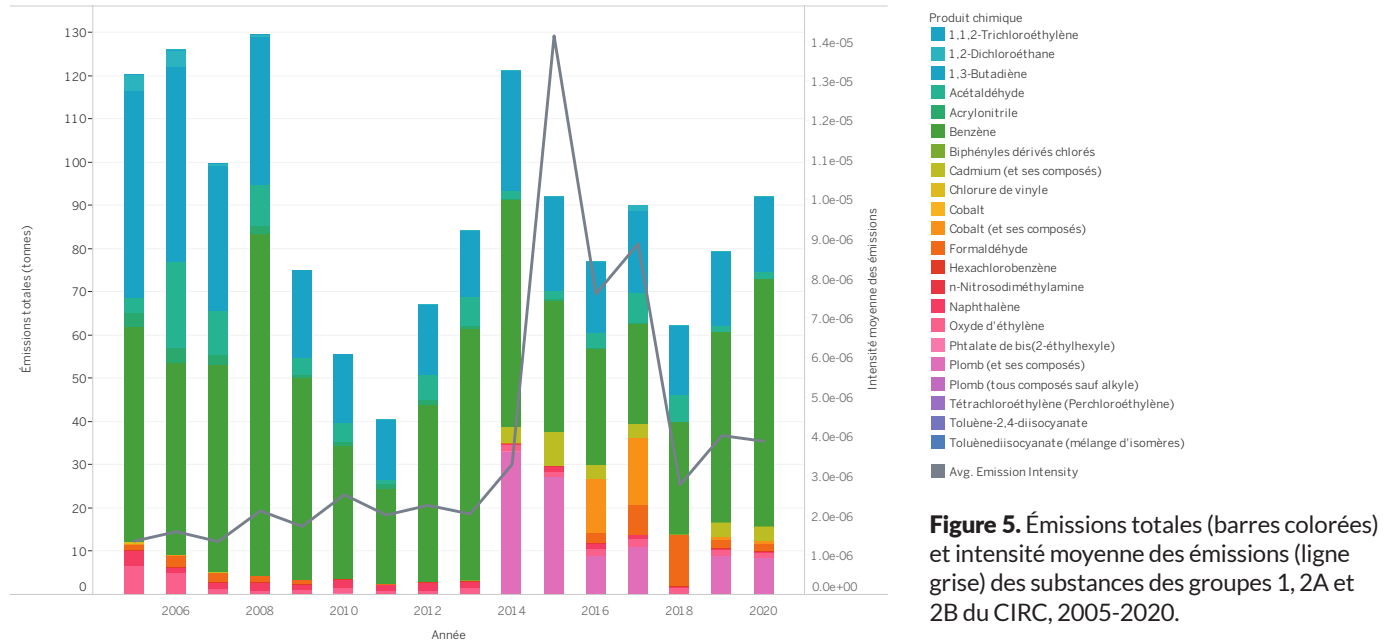


Figure 4. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) de substances BTEX, 2005-2020.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

CIRC

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe les substances selon le système de groupes suivant : le groupe 1 (cancérogène pour l'homme), le groupe 2A (probablement cancérogène pour l'homme), le groupe 2B (peut-être cancérogène pour l'homme) et le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme). Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances des groupes 1, 2A et 2B du CIRC de 24 % en valeur absolue.



SAEHP

Le Sarnia Area Environmental Health Project (SAEHP) vise à répondre aux préoccupations des communautés de la région de Sarnia concernant la pollution de l'air et d'autres facteurs de stress environnementaux provenant des industries locales. L'examen de la qualité de l'air est une évaluation scientifique de l'exposition des communautés de la région de Sarnia aux produits chimiques présents dans l'air ambiant extérieur et des risques connexes pour la santé. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances visées par le SAEHP de 86 %, tant sur une base absolue que sur la base de l'intensité des émissions.



Mesures prises par les membres de l'ACIC pour soutenir l'approche chef de file canadienne de gestion des produits chimiques

Remplacement de la mousse sans fluor sur le site de Shell Scotford

Le service d'intervention d'urgence de Shell Scotford a fait un grand pas en avant pour assurer un avenir plus respectueux de l'environnement sur le site de Shell Scotford en retirant du service les émulseurs extincteurs fluorés. Ils ont retiré plus de 6 000 gallons d'émulseur contenant du sulfonate de perfluorooctane (SPFO) et de l'acide perfluorooctanoïque (APFO). Ces produits chimiques font l'objet d'une attention réglementaire croissante en raison des risques potentiels pour la santé et du potentiel de bioaccumulation dans l'environnement. Scotford est le premier site Shell sur le continent américain à passer aux mousses extinctrices non fluorées et les enseignements tirés aideront d'autres sites Shell dans leurs projets.

Renouvellement de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999

En avril 2021, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-28, *Loi sur le renforcement de la protection de*

l'environnement pour un Canada en santé. Les modifications proposées dans ce projet de loi représentent la première réforme majeure de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (LCPE) depuis sa mise à jour il y a plus de 20 ans. L'ACIC a accueilli favorablement ces modifications et a jugé qu'elles étaient bien équilibrées et pragmatiques. Malheureusement, le projet de loi C-28 est mort au Feuilleton à la suite du déclenchement des élections en août et a depuis été réintroduit dans le Sénat comme projet de loi S-5 en début 2022.

La modernisation de la LCPE fera en sorte que l'avenir de la gestion des produits chimiques fondée sur les risques au Canada puisse être lancé alors que le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) original – vu comme la référence mondiale et un modèle pour les autres pays – arrive à sa conclusion naturelle. À ce jour, le Canada a effectué un plus grand nombre d'évaluations des risques et a introduit plus d'instruments de gestion des risques que toute autre administration. Plus précisément, depuis le lancement du PGPC, le gouvernement a catégorisé 23 000 substances et a ensuite évalué près de 4 000 produits chimiques des 4 300 déterminés pour des expositions préoccupantes.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

L'équilibre entre le risque et la précaution est un fondement incroyablement important de la Loi. Pour le reste de l'année 2021, alors que l'ACIC se préparait à la réintroduction d'un projet de loi de modernisation de la LCPE, notre défense des intérêts est restée axée sur la préservation de l'approche fondée sur le risque au cœur de la LCPE et sur le soutien à la reconnaissance législative du droit à un environnement sain dans le préambule de la Loi, conformément à l'éthique et aux principes de la Gestion responsable.

Améliorer la qualité de l'air

En 2012, afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement, les ministres de l'environnement, à l'exception de celui du Québec, ont convenu de mettre en œuvre un nouveau système de gestion de la qualité de l'air (SGQA) pour orienter les travaux sur les émissions atmosphériques dans tout le Canada. Le SGQA est une approche globale et concertée des gouvernements

fédéral, provinciaux et territoriaux visant à réduire les émissions et les concentrations ambiantes de divers polluants préoccupants (p. ex. les principaux contaminants atmosphériques ou PCA). Il fournit un cadre pour une action concertée dans tout le Canada afin de protéger davantage la santé humaine et l'environnement contre les polluants atmosphériques nocifs grâce à une amélioration continue de la qualité de l'air. Ce programme a été construit sur une base de collaboration, de responsabilité et de transparence. L'industrie, ainsi que les organisations non gouvernementales et autochtones, y compris l'ACIC, ont travaillé avec les gouvernements pour élaborer le SGQA. De plus, l'ACIC, avec d'autres intervenants, continue de surveiller la mise en œuvre du SGQA et de participer à son développement et à son amélioration continus.

Comme le montre la figure ci-dessous, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont vu une diminution de 13 % des émissions totales des PCA et de 28 % de l'intensité des émissions des PCA.

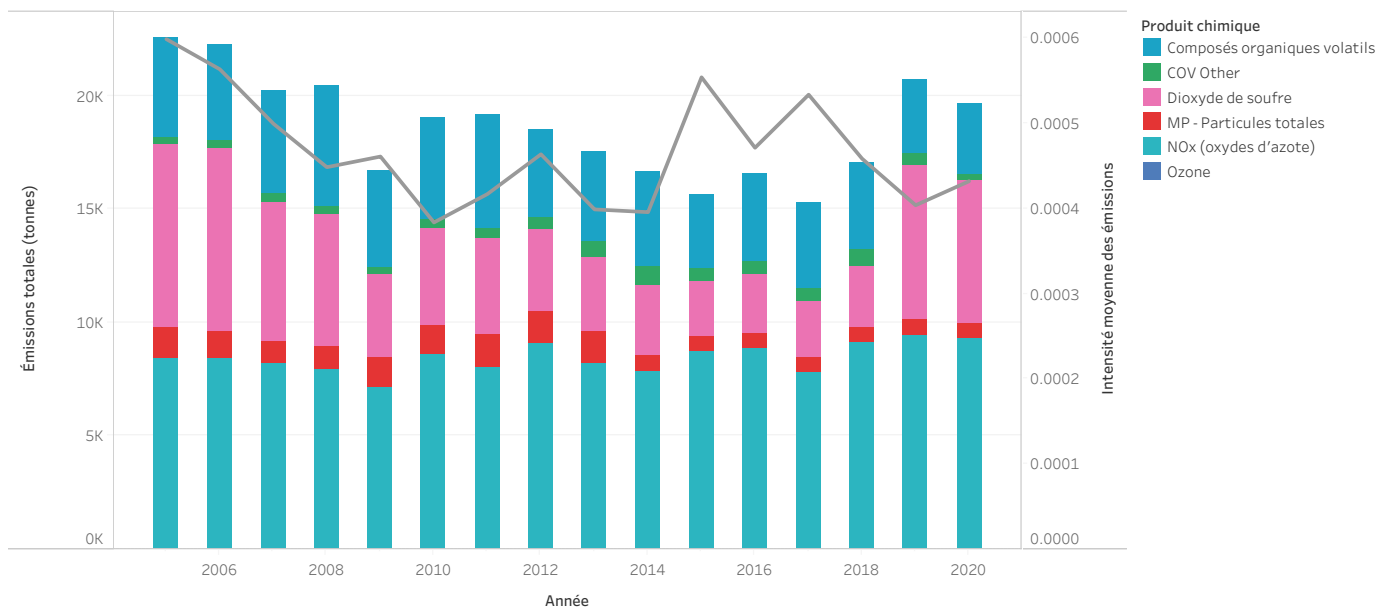


Figure 7. Émissions totales des principaux contaminants atmosphériques (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise), 2005 à 2020.

Les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sont élaborées comme éléments importants du système de gestion de la qualité de l'air afin de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air au Canada. Des NCQAA ont été élaborées pour le dioxyde d'azote (NO_2), le dioxyde de soufre (SO_2), les particules fines ($\text{PM}_{2,5}$) et l'ozone (O_3).

La **figure** ci-dessous illustre géographiquement les émissions de SO_2 , de $\text{PM}_{2,5}$ et de NO_x des membres en fonction du bassin atmosphérique canadien. D'après cette figure, il semble que la plupart des rejets soient constitués de NO_x dans les bassins atmosphériques des Prairies et du Centre-Est et de SO_2 dans le Centre-Est. Il convient toutefois de noter que Methanex a récemment mené d'importantes activités d'entretien et de réinvestissement sur son site de Medicine Hat, notamment l'installation de brûleurs à faible taux de NO_x , ce qui a représenté une réduction de 75 % des émissions de son installation. La variation entre 2020 et 2021, provenant de Methanex uniquement, représentera une réduction d'environ 11 % des émissions absolues des membres de l'ACIC en Alberta et une réduction correspondante de l'intensité des émissions de NO_x .

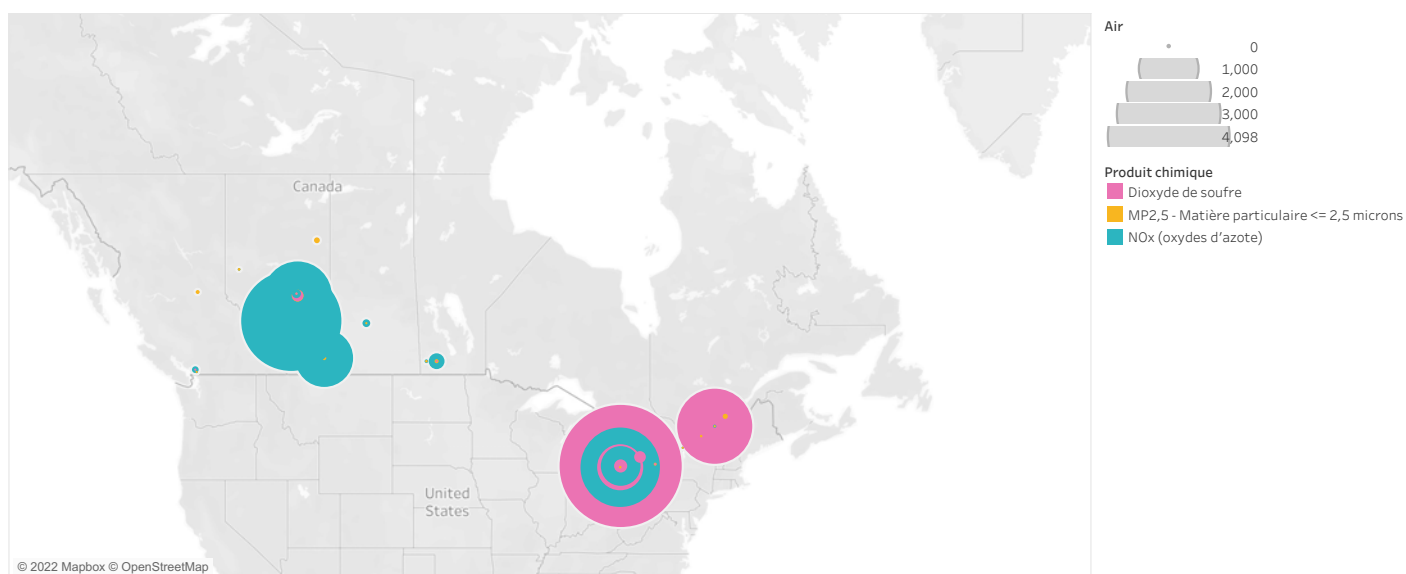


Figure 8. Représentation géographique des émissions atmosphériques de $\text{PM}_{2,5}$, SO_2 et NO_x en 2020 par bassin atmosphérique.

INVESTIR DANS DES SOLUTIONS INNOVATRICES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour atteindre la carboneutralité dans l'ensemble du Canada d'ici 2050, il faudra trouver des solutions chimiques et plastiques pour les bâtiments écologiques, le transport durable et l'énergie propre. Par exemple, les solutions chimiques et plastiques, comme la fibre de carbone, peuvent réduire le poids d'un véhicule de 220 lb (100 kg) en moyenne et diminuer ses émissions de 10 g d'éq. CO₂/km grâce à un meilleur rendement énergétique, tandis que les innovations d'isolation, de traitement des fenêtres et de toitures réfléchissantes peuvent réduire considérablement les besoins en chauffage et en climatisation, ainsi que les émissions correspondantes associées aux bâtiments. Grâce à ces solutions, l'ACIC soutient les progrès vers les cibles suivantes de l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) :



- 7.2 - D'ici 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
- 7.3 - D'ici 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



- 8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.4 - Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.



- 9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

9.5 - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.



- 13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Politique et défense des intérêts en matière de changement climatique

L'ACIC soutient l'ambition du gouvernement d'être carboneutre en 2050 et s'engage à assurer la durabilité par le biais de la Gestion responsable. La transition vers l'économie nette zéro ne sera pas possible sans les secteurs de la chimie et des plastiques, car plus de 95 % de tous les produits manufacturés reposent sur la chimie. L'ACIC a répondu à la fois au Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC) et au gouvernement fédéral dans le cadre de leurs consultations distinctes sur le Plan de réduction des émissions pour 2030 et sur l'objectif d'être carboneutre d'ici 2050, en soulignant l'importance des innovations en chimie et en plastiques pour permettre l'économie carboneutre. Alors que le gouvernement fédéral continue à s'engager dans le Plan de réduction des émissions, notre défense des intérêts se concentrera sur l'assurance que le gouvernement travaille avec l'industrie pour développer des politiques et des outils au-delà des règlements qui soutiennent l'industrie canadienne dans sa transition vers la carboneutralité. De plus, les principales entreprises mondiales de chimie et de plastiques, y compris les membres de l'ACIC, explorent déjà de nouveaux investissements innovants et des technologies émergentes pour décarboniser la production.



Dow Canada prévoit de construire le premier craqueur d'hydrogène circulaire carboneutre et le premier projet d'utilisation et de stockage du captage du carbone au monde dans le centre industriel de l'Alberta

En octobre 2021, Dow Canada a annoncé son intention de construire le premier site intégré de craquage d'éthylène et de dérivés carboneutres au monde en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone de portée 1 et 2. Le projet permettrait à Dow de plus que tripler sa capacité de production d'éthylène et de polyéthylène sur son site de Fort Saskatchewan, en Alberta, tout en réaménageant les actifs existants du site pour qu'ils soient carboneutres.



Proposition d'une installation de méthanol bleu carboneutre à Grande Prairie, en Alberta

La société canadienne Nauticol Energy est en train de mettre au point une installation de méthanol bleu carboneutre à l'échelle mondiale en Alberta, au Canada. Le projet produira 3,4 millions de tonnes métriques de méthanol carboneutre par an, fabriqué à partir de l'approvisionnement régional en gaz naturel abondant et intégrant le meilleur système de captage de carbone précombustion à plus de 90 %. La production de méthanol bleu est destinée aux marchés mondiaux, répondant à la demande croissante de produits chimiques à faible teneur en carbone et d'énergie propre en Asie et ailleurs.

Actions fédérales carboneutres

L'ACIC appui les ambitions du gouvernement à être neutre en carbone d'ici 2050. Dans le cadre de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité (la Loi), qui est entrée en vigueur en juin 2021, le gouvernement fédéral a publié un processus de consultation pour le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada. Cette loi consacre l'objectif d'émissions de gaz à effet de serre pour 2030 comme étant la contribution déterminée au niveau national du Canada dans le cadre de l'Accord de Paris, soit 40 à 45 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici 2030.

Un Groupe consultatif pour la carboneutralité, composé d'un groupe d'experts indépendants, a été créé dans le cadre de la Loi pour consulter le gouvernement du Canada et fournir des conseils sur les stratégies permettant d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et leurs objectifs intermédiaires. Le gouvernement a également publié des consultations en parallèle pour les initiatives clés du Plan de réduction des émissions, et planifie en publier davantage. Ces consultations parlent notamment de passer à un réseau électrique carboneutre d'ici 2035, de plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier, d'élaborer un plan de réduction des émissions de méthane (notamment en réduisant les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier d'au moins 75 % d'ici 2030) et de rendre obligatoire la vente de véhicules carboneutres.

INVESTIR DANS DES SOLUTIONS INNOVATRICES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont enregistré une **diminution de 17 %** des émissions totales d'éq. CO₂ et de **25 %** de l'intensité des émissions d'éq. CO₂.

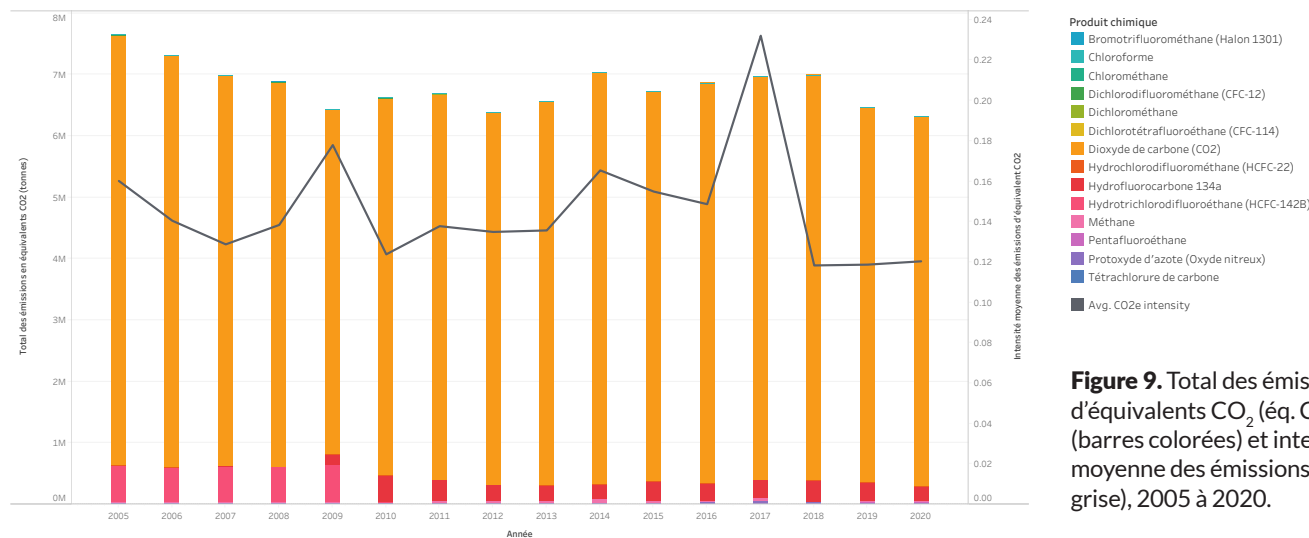


Figure 9. Total des émissions d'équivalents CO₂ (ég. CO₂) (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise), 2005 à 2020.

Créer de nouveaux marchés pour l'hydrogène

Les émissions de H₂ des membres de l'ACIC (voir la **figure 10**) proviennent de divers procédés de fabrication, notamment comme sous-produit du procédé de fabrication du chlorate de sodium ou de l'éthylène à partir de la charge d'éthane, ce dernier créant ce qu'on appelle du H₂ « gris ».

Le H₂ sous-produit de ces processus est généralement capté et utilisé comme matière première dans la production chimique, recyclé comme combustible ou rejeté dans l'atmosphère, ce qui représente une opportunité de créer un nouveau marché pour les membres de l'ACIC afin de vendre le H₂ sous-produit. L'approvisionnement en H₂ sous-produit à court terme est peu coûteux par rapport à une nouvelle production dédiée, et les membres qui émettent

actuellement du H₂ dans l'atmosphère pourraient devenir des points focaux autour desquels s'articuleraient les centres de déploiement à court terme.

À l'avenir, l'industrie chimique jouera un rôle clé dans la détermination des solutions de production de H₂ qui sont les plus économiques et qui devraient se concrétiser au Canada. Étant donné que les formes d' H₂ à plus faible intensité de carbone ne sont peut-être pas encore concurrentielles sur le plan des coûts, il est important que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent avec l'industrie pour trouver des moyens de réduire de façon abordable l'intensité de carbone de la production existante d' H₂ (p. ex. gris) à l'aide des technologies disponibles, comme le captage, l'utilisation et le stockage du carbone.

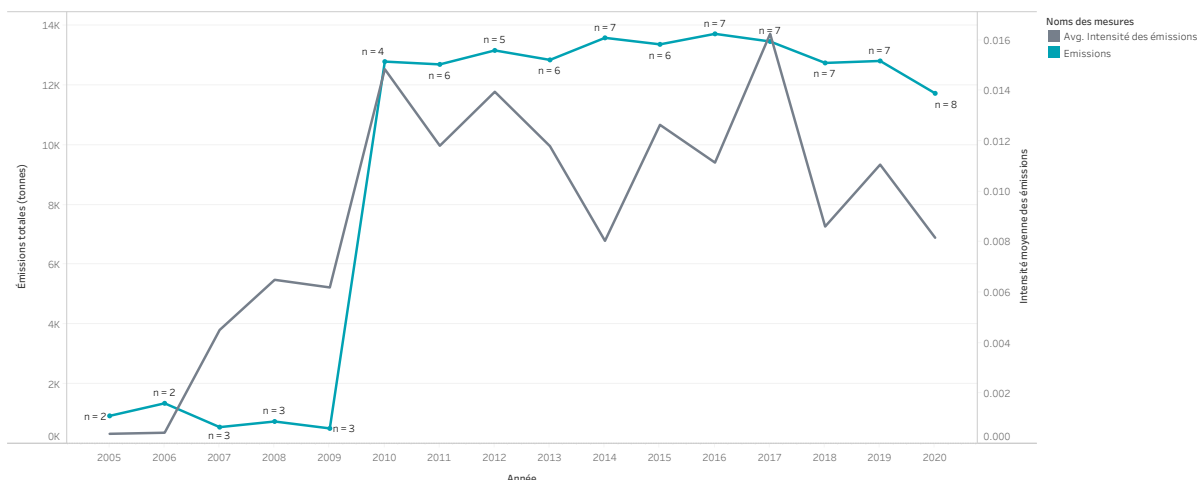


Figure 10. Évolution des émissions totales (en couleur) et de l'intensité des émissions (en noir) pour l'hydrogène, 2005 à 2020. Remarque : le nombre sur la ligne colorée indique le nombre d'installations ayant fait une déclaration chaque année.

Découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement

Malgré la pandémie de COVID-19, la demande de produits chimiques n'a pas ralenti. À vrai dire, le besoin de produits provenant de notre secteur n'a jamais été aussi grand. D'ici 2050, la production de produits chimiques devra tripler en volume pour relever les défis économiques futurs, tout en atteignant les objectifs de réduction des émissions. Conçu avec soin, en collaboration avec l'industrie, le plan canadien pour la carboneutralité a le potentiel de renforcer davantage le secteur canadien de la chimie et de contribuer à rendre l'économie du Canada plus résiliente et plus compétitive.

Les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre du secteur de la chimie suivent habituellement la même tendance que les données économiques sur les ventes. Alors que nous travaillons à atteindre la carboneutralité, nous avons l'occasion de renverser cette tendance, c'est-à-dire réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant le caractère concurrentiel de notre industrie et en continuant de répondre à la forte demande de produits chimiques au Canada. Nous sommes sur la bonne voie pour y parvenir – en fait, comme le montre la figure 11, depuis 2007, les membres de l'ACIC ont vu une diminution de 12 % des émissions totales de CO₂ par l'industrie chimique par million de dollars canadiens de valeur ajoutée à l'économie canadienne (p. ex. le PIB).



Figure 11. Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée (p. ex. tonnes de CO₂/1 million de dollars canadiens), 2007 à 2020. Note : Les données sur le PIB proviennent de Statistique Canada (2007 à 2020) et comprennent les valeurs 3251 et 3252 du SCIAN, p. ex. les produits chimiques industriels (non limité aux membres de l'ACIC).

Ce que font les membres pour parvenir à une économie à faible émission de carbone

P&G L'ambition de P&G est de parvenir à une consommation carboneutre

Il est essentiel d'accélérer les mesures contre le changement climatique pour offrir une planète saine aux générations futures. P&G s'est fixé pour ambition de parvenir à des émissions de gaz à effet de serre (GES) carboneutres d'ici 2040 dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, de la matière première au détaillant. P&G a également partagé un Plan d'action pour la transition climatique pour accélérer les mesures contre le changement climatique sur l'ensemble des émissions du cycle de vie de nos produits et emballages. P&G continue à faire des progrès en réduisant ses émissions opérationnelles, en tirant parti de ses marques pour aider à réduire la consommation d'énergie à la maison et en collaborant avec ses partenaires de la chaîne de valeur pour faire progresser la lutte contre le changement climatique.



BASF's transformation towards climate neutrality and a circular economy

En 2021, BASF a lancé l'« Accélérateur net zéro », un nouveau projet senior qui se concentre sur l'évolution de BASF vers la carboneutralité et l'économie circulaire. Dans le cadre du projet senior d'« Accélérateur net zéro » BASF regroupe et accélère sa gamme d'activités pour atteindre la carboneutralité en 2050. Cette unité nouvellement créée se concentre sur la mise en œuvre et l'accélération de projets relatifs aux technologies de production à faible émission de CO₂, à l'économie circulaire et aux énergies renouvelables. Il lancera, développera, mettra en œuvre et gèrera des projets liés à la protection du climat au sein de BASF. En combinant les compétences en matière d'énergies renouvelables, de matières premières différentes et de technologies de réduction des émissions de CO₂, BASF augmentera la vitesse de mise en œuvre et obtiendra plus rapidement des effets évolutifs, apportant ainsi une contribution importante à la protection du climat.

NOVA Chemicals et CNG augmentent l'utilisation de la résine postconsommation

Selon une récente étude de consommation menée par NOVA Chemicals, la majorité des consommateurs, toutes tranches d'âge confondues, préfèrent les emballages contenant de la résine postconsommation. NOVA Chemicals et Charter Next Generation (CNG) ont collaboré avec succès pour accroître l'offre de films d'emballage plus durables et faire progresser une économie circulaire dans laquelle les matières plastiques précieuses sont recyclées pour être réutilisées continuellement. Le travail de NOVA Chemicals et de CNG pour augmenter l'intégration de résine postconsommation aidera à répondre à la nouvelle préférence des consommateurs.

Les activités de résine postconsommation de polyéthylène de NOVA Chemicals se développent pour répondre à la demande des clients en structures de films recyclables à contenu recyclé afin d'atteindre les objectifs de durabilité des transformateurs, des propriétaires de marques et des détaillants. Le polyéthylène basse densité linéaire recyclé (PEBDL) acheté par CNG peut être utilisé dans une gamme d'applications de films non alimentaires, notamment les emballages pour le commerce électronique, les sacs ultras résistants, ainsi que les films rétractables et industriels.



L'approche de Methanex pour un avenir à faible émission de carbone

En tant que leader mondial de l'industrie du méthanol, Methanex reconnaît que l'entreprise a une bonne occasion de contribuer et est bien positionnée pour participer activement à la transition vers une économie à faible émission de carbone. En tirant parti de ses actifs de production actuels et de sa position de chef de file sur le marché, et en collaborant avec le gouvernement et l'industrie, Methanex proposera des solutions permettant de répondre à la demande croissante de méthanol tout en respectant les engagements environnementaux de la société, de son industrie et de ses clients.

Deux priorités guident les activités de Methanex pour soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone : la production de méthanol à faible émission de carbone ou carboneutre et la croissance des marchés du méthanol. La première série d'activités vise à réduire l'empreinte carbone de la production de méthanol. Methanex étudie des procédés visant à réduire les émissions de ses installations existantes en améliorant l'efficacité et la fiabilité, en utilisant des matières premières renouvelables ou à plus faible teneur en carbone, et en évaluant et mettant en œuvre de nouvelles technologies pour produire du méthanol avec une empreinte carbone plus faible sur les sites existants ou futurs.



Closed Loop Partners lance un fonds de plusieurs millions de dollars pour les plastiques circulaires

L'offre actuelle de plastiques recyclés ne répond qu'à 6 % de la demande pour les plastiques les plus couramment utilisés aux États-Unis et au Canada. Les goulots d'étranglement systémiques, les incitations et les politiques mal alignées, les inefficacités technologiques et les équipements obsolètes dans l'ensemble du système de valorisation des plastiques contribuent à ce que des millions de tonnes de plastique se retrouvent dans les décharges et les océans. L'augmentation de la récupération et de la recirculation des plastiques pourrait aider à répondre à un marché potentiel pour les plastiques avec des possibilités de revenus potentiels de 120 milliards de dollars aux États-Unis et au Canada seulement.

Le 26 mai 2021, trois grandes entreprises du secteur des plastiques et des sciences des matériaux – Dow, LyondellBasell et NOVA Chemicals – ont annoncé la création du Fonds pour les plastiques circulaires Closed Loop servant à investir dans des technologies de recyclage évolutives, des mises à niveau d'équipements et des solutions d'infrastructure. À l'échelle, les investissements du Fonds visent à recycler plus de 500 millions de livres de plastique pendant la durée de vie du Fonds.

Ce que font les membres pour améliorer l'efficacité énergétique

Tout au long de 2020, les gouvernements de tout le Canada ont mis en œuvre des mesures de santé publique pour réduire la propagation de la COVID-19. Ces mesures – confinements, restrictions de voyage et fermeture des entreprises non essentielles – ont réduit l'activité économique. Dans le secteur de la fabrication, les fermetures temporaires et la suspension des opérations, ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, ont contribué aux changements de la demande de produits et à la réduction de certaines activités. Le déclin des activités de l'industrie manufacturière a entraîné une baisse des besoins en énergie.

En vertu du Code de gérance de la Gestion responsable^{MD}, les membres de l'ACIC doivent déterminer les possibilités de réduire les risques et de maximiser l'efficacité de l'énergie. Une ventilation de la consommation d'énergie par type de combustible pour l'ensemble de l'industrie de fabrication de produits chimiques au Canada (sans se limiter aux membres de l'ACIC) est présentée à la **figure 12**.

Selon Statistique Canada, en 2020, la consommation d'énergie du secteur manufacturier a diminué de 7,2 % par rapport à 2019, pour atteindre 2 033 pétajoules, ce qui est légèrement inférieur à la quantité d'énergie consommée pendant la récession de 2009.

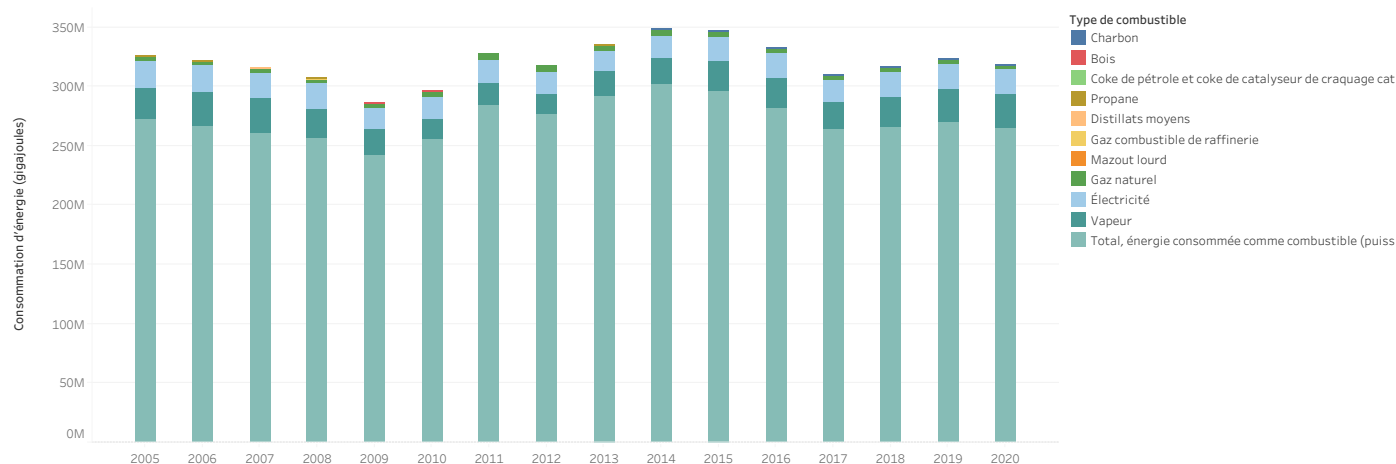


Figure 12. Consommation d'énergie par type de combustible pour la fabrication de produits chimiques, 2005 à 2020.

Ce que les membres de l'ACIC font pour augmenter l'efficacité énergétique.



KRONOS se concentre sur l'efficacité énergétique sur tous les sites de production

Puisque la production de dioxyde de titane nécessite un apport énergétique important, KRONOS se concentre sur l'efficacité énergétique sur tous les sites de production. KRONOS a récemment mis en place l'équipe mondiale chargée de l'énergie durable, qui a la tâche d'améliorer la cohérence entre les sites lors de la collecte, de la comparaison et de l'analyse des données sur la consommation d'énergie. Ils tiennent un inventaire mondial des projets historiques de réduction de la consommation d'énergie, auquel tous les sites peuvent accéder pour faciliter le partage des meilleures pratiques. Cette équipe, composée d'experts mondiaux, discute des différentes préoccupations et occasions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans l'ensemble de KRONOS.

KRONOS soutient également l'achat de produits et de services à haut rendement énergétique, ainsi que les principes de conception pour l'amélioration du rendement énergétique. Ils s'efforcent d'améliorer le rendement énergétique et de garantir la disponibilité des renseignements et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles approuvés. Par exemple, leur usine de production de Varennes, au Québec, est alimentée en électricité par des réseaux électriques locaux, composés à près de 100 % d'énergie renouvelable (hydroélectricité).



La transition énergétique de Shell

Shell Scotford s'engage dans la transition énergétique avec l'achèvement d'un parc solaire de 5 MW. Le parc solaire fournira 3 % de la consommation d'électricité de l'usine de Scotford Chemicals, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'approvisionnement en électricité du site. L'énergie produite sera acheminée à l'usine de produits chimiques pour compenser la demande d'électricité du réseau et réduire les émissions de l'usine de 5 kt d'équivalents CO₂ par an.

Quelques faits intéressants liés au parc solaire :

- 1 533 pieux vissés ont été fabriqués localement à partir de tuyaux de forage recyclés et installés pour soutenir les supports de panneaux;
- 14 600 panneaux solaires ont été installés;
- des onduleurs seront utilisés pour convertir le courant continu généré par les panneaux solaires en courant alternatif pour le transmettre au site de produits chimiques;
- environ 1 200 m de ligne aérienne et 200 m de ligne souterraine à 25 kV relient le site de produits chimiques.



Methanex s'efforce d'obtenir la meilleure efficacité possible pour ses usines

Methanex a toujours poursuivi des stratégies visant à réduire les émissions de CO₂ des installations de fabrication et à utiliser l'énergie de manière efficace, ce qui réduit l'intensité des émissions de l'entreprise et abaisse sa structure de coûts globale. De 1994 à 2021, Methanex a réussi à réduire d'environ 32 % l'intensité des émissions du champ d'application 1 (directes) et d'environ 3 % les émissions absolues des activités de fabrication de l'entreprise, malgré une augmentation de 42 % de la production.

Methanex comprend qu'en tant que leader mondial du méthanol, l'entreprise a l'occasion de participer activement à la transition vers une économie à faible émission de carbone. C'est pourquoi le rapport sur le développement durable 2021 qu'elle vient de publier fait état d'un engagement à réduire l'intensité des émissions de GES du champ d'application 1 et 2 provenant de la fabrication de 10 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2019.



NOVA a remis en marche son compresseur E2 pour des améliorations environnementales

En 2019, NOVA Chemicals a achevé un projet de remise en marche d'un compresseur de réfrigération du propylène sur son site de Joffre, en Alberta, qui a entraîné de nombreuses améliorations environnementales. La remise en marche du compresseur a permis d'améliorer considérablement son efficacité, de résoudre une contrainte liée à l'eau déminéralisée, de réduire la consommation globale d'eau, de diminuer les coûts et de réduire les émissions de GES.



Membres de l'équipe BESS de gauche à droite : Ramon Armas Otero, Matt Balog, Angel Lanza, Darryl Pole, Greg Thomas. Photo fournie par l'Impériale.



Une solution durable de stockage par batterie à l'Impériale à Sarnia

La durabilité du réseau électrique de l'Ontario est un élément important de la transition énergétique. Le site de l'Impériale à Sarnia s'est associé à l'entreprise d'énergie mondiale Enel X pour installer une solution de stockage d'énergie derrière le compteur de 20 MW sur l'empreinte de son usine de polyéthylène. L'analyste commercial du site, Greg Thomas, explique que ce projet permettra à l'Impériale de puiser dans le réseau la nuit, grâce à l'énergie nucléaire, hydroélectrique et éolienne. « L'énergie est stockée dans une grande batterie et déchargée pendant la journée, lorsque la consommation d'électricité est à son maximum. Cela permet de réduire la consommation du réseau électrique de la province, surtout en cas de conditions météorologiques extrêmes, et c'est un avantage pour tout le monde », explique Greg. Non seulement la batterie utilisera l'énergie stockée, mais elle permettra également de réduire les coûts d'exploitation et les émissions sur le site. La solution de stockage d'énergie derrière le compteur de Sarnia sera la plus vaste de son genre en Amérique du Nord.



Le personnel de Dow avec des véhicules utilitaires de test. Photo fournie par Dow.



Essai de véhicules électriques en cours à Dow Fort Saskatchewan

En octobre 2021, le service des opérations de Dow en Alberta a commencé un essai d'un an pour tester des véhicules utilitaires tout-terrain (VUTT), dont trois modèles électriques, pour remplacer le parc existant de camionnettes vieillissantes sur le site de Fort Saskatchewan. Ce projet soutiendra l'objectif du site de Dow, qui consiste à instaurer une culture de développement durable et à atteindre l'objectif de développement durable 2025 de Dow pour maintenir un rendement opérationnel de premier plan au niveau mondial en matière d'efficacité des ressources naturelles, d'environnement, de santé et de sécurité.

Au total, 19 véhicules ont été livrés et affectés à différentes unités sur le site, afin qu'ils puissent être testés dans des conditions différentes. Tous les véhicules électriques seront gardés aux stations de recharge des bâtiments d'attache désignés. Leur consommation d'énergie sera suivie et comparée à celle des véhicules traditionnels à moteur à combustion interne. En plus de consommer peu ou pas de carburant, ce qui réduira les émissions de gaz à effet de serre de Dow, les VUTT contribueront également à réduire les coûts d'entretien, les temps de déplacement et les trajets nécessaires aux gens de métiers pour rassembler leurs outils, puisque les véhicules ont plus de place de stockage.

Si l'essai s'avère concluant, les VUTT électriques pourraient constituer une option plus durable pour remplacer les véhicules à moteur à combustion interne lorsqu'ils atteignent leur fin de vie. L'équipe du projet recueillera des renseignements tout au long de la période d'essai pour évaluer et optimiser les performances du véhicule.

FAIRE PROGRESSER LA GESTION DES PRODUITS ET LES PRATIQUES DURABLES

Les Codes de gérance de la gestion responsable décrivent les attentes des entreprises en matière de gestion responsable^{MD} de leurs produits au-delà de leur transport vers l'entité suivante de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières et de la vente de services et de technologies. En outre, dans le cadre de l'Opération Balayage^{MC}, les membres de notre Division des plastiques s'engagent à empêcher les granules, poudres et flocons de plastique de pénétrer dans l'environnement. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans la réalisation des objectifs suivants de l'ODD 12 (consommation et production responsables) :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 - D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les entreprises transnationales, à adopter des pratiques durables et à intégrer des renseignements sur la durabilité dans leur cycle d'établissement de rapports.

Culture de la gestion

Par le biais de la Gestion responsable, les membres de l'ACIC sont censés inculquer une culture de la gestion dans l'ensemble de leurs organismes. L'ACIC considère l'intendance comme une responsabilité partagée au nom de toutes les parties impliquées dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie chimique. Ces parties doivent communiquer des renseignements afin de garantir une gestion sûre des produits tout au long de leur cycle de vie. Cela nécessite l'élaboration d'un dialogue régulier et soutenu entre les entreprises membres et leurs intervenants, ainsi que des relations de travail entre les membres, les fournisseurs, les clients et toute autre partie concernée.

Une culture de la gestion responsable encourage toutes les parties, quelle que soit leur place dans la chaîne de valeur, à mettre en place des systèmes et des processus actifs qui garantissent une gestion sûre, écologique et socialement responsable des produits. En prenant les mesures nécessaires pour garantir que la gestion est exercée tout au long de la chaîne de valeur, il y a beaucoup plus de chances que l'industrie chimique dans son ensemble réponde à la demande croissante du public pour des produits chimiques sûrs, respectueux de l'environnement et durables.



Tim Gilroy, opérateur de processus. Photo fournie par l'Impériale.

Ce que les membres de l'ACIC font pour promouvoir une culture de la gestion



L'Opération Balayage progresse à l'Impériale à Sarnia

L'usine de polyéthylène de l'Impériale à Sarnia fait de grands progrès dans le cadre de son Opération Balayage. L'Opération Balayage est un programme industriel international axé sur la prévention des pertes de résine et de granules plastiques. L'Impériale a commencé à participer il y a

plus de deux ans et, depuis, le site a considérablement réduit la possibilité de perdre des granules dans l'environnement. Les vérifications de l'Opération Balayage sont effectuées tous les trimestres, et de nouvelles procédures ont été élaborées. Le programme a été intégré à la formation des opérateurs et fait désormais partie des rondes de surveillance, les opérateurs recherchant activement les pertes de granules au cours de chaque quart de travail.

L'un des principaux progrès du programme de l'Impériale a été l'acquisition de ressources telles que des aspirateurs cuves et des aspirateurs d'atelier à dos, qui sont utilisés pour intervenir en cas de petits déversements. La motivation des employés de l'Impériale à l'égard de l'Opération Balayage est élevée, d'autant plus qu'ils sont en mesure de constater les améliorations importantes qui ont été apportées au cours des deux courtes années qui ont suivi le lancement du programme.

NOVA tient compte de la biodiversité dans ses activités

La biodiversité est partout autour de nous. Elle représente la variété de la vie dans le monde et englobe huit millions d'espèces végétales et animales, leurs écosystèmes et leur diversité génétique. Malheureusement, les Nations unies (ONU) ont signalé que la biodiversité décline à un rythme plus rapide que jamais. Parmi les répercussions qui en résultent, citons les catastrophes naturelles telles que les inondations et les incendies, qui perturbent les chaînes d'approvisionnement et ont une incidence négative sur les entreprises et les économies locales et nationales.

NOVA Chemicals tient compte de la biodiversité dans ses activités. Afin de minimiser les risques et d'éviter de perturber la biodiversité pendant les projets de construction, l'équipe chargée de l'environnement dans l'entreprise travaille avec des experts pour effectuer des évaluations de terrain, des sondages, des dénombrements de nids et d'autres activités afin d'identifier les espèces sensibles et les possibilités d'amélioration sur nos sites actuels et sur le site de Rokeyby en cours de construction. Ensuite, des mesures d'atténuation des risques pour la biodiversité et des plans de gestion sont mis en œuvre pour protéger, préserver ou améliorer la flore, la faune et l'habitat de la zone.

BASF Canada : soutenir une économie circulaire pour les plastiques

Les propriétaires de marques mondiales se sont engagés à réduire l'utilisation du plastique vierge de 50 % dès 2025. Le gouvernement du Canada s'est engagé à ce que les produits en plastique soient fait à 50 % de contenu recyclé d'ici 2030, ce qui se traduit par près de 2,5 millions de tonnes de plastique qui doivent être certifiées comme contenu recyclé. Pour respecter ces engagements dans les

délais impartis, on doit régler des problèmes techniques, de qualité, de confiance, de certification et économiques.

Pour relever ces défis, BASF Canada a lancé reciChain, une solution novatrice pour encourager la participation à la circularité des plastiques. reciChain permet le tri, la traçabilité et la transparence des plastiques recyclés tout au long de la chaîne de valeur et est conforme aux normes anticipées de certification et de responsabilité élargie des producteurs (REP). Ce programme est un exemple de la volonté de BASF de s'orienter vers une économie plus circulaire en utilisant de plus en plus de matières premières recyclées et renouvelables.

L'année dernière, BASF Canada a également lancé un documentaire intitulé *The Afterlife of Waste*, afin de sensibiliser les gens aux possibilités et aux défis de la mise en œuvre d'une économie circulaire pour les plastiques au Canada. Le documentaire, coproduit par BASF Canada et Bullfrog Power, met en évidence le potentiel d'une économie circulaire au Canada et recadre la façon dont nous pensons aux déchets et à l'énergie. Aujourd'hui, alors que la pandémie a augmenté l'utilisation de biens jetables, il est plus important que jamais de réduire les déchets et de concevoir pour la réutilisation au Canada. **Regardez *The Afterlife of Waste* ici.**



Methanex - Un accent sur la gestion et l'éducation

Les programmes de gestion des produits de Methanex couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du méthanol, en commençant par les programmes de sécurité des produits destinés aux employés et aux clients, et en s'étendant à toute la chaîne d'approvisionnement pour inclure le transport sûr des produits. Des exigences en matière de formation spécialisée sont en place pour tous les employés qui manipulent du méthanol, et Methanex offre aussi régulièrement des séminaires et des webinaires gratuits pour partager les meilleures pratiques en matière de manipulation et de distribution sécuritaires du méthanol et de produits similaires.

Ces séances d'information sont proposées tout au long de l'année dans les langues locales et sont suivies par les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, les clients, les terminaux, les experts, les distributeurs, les transporteurs et les services d'urgence, ainsi que les autorités locales ou régionales dans toutes les régions où l'entreprise vend du méthanol. En 2021, Methanex a organisé 45 séminaires ou webinaires de ce type, incluant plus de 800 participants. L'entreprise fournit des renseignements techniques et de sécurité sur le méthanol en plusieurs langues sur son site Web, y compris les fiches de données de sécurité comme indiqué ci-dessus, un guide et une vidéo sur la manipulation sûre du méthanol, ainsi que d'autres documents éducatifs.

La recherche sur les plastiques en action avec Inter Pipeline, NAIT et Dow Canada

Inter Pipeline s'est associée à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta (NAIT) et à Dow Canada, une autre entreprise de l'industrie, pour entreprendre l'initiative « Plastics Research in Action » (la recherche sur les plastiques en action). Ce programme de recherche multidisciplinaire mené par des experts de l'industrie et de la recherche met l'accent sur l'exploration des possibilités de réutilisation et de recyclage des déchets plastiques par la société, ainsi que sur l'identification des possibilités d'amélioration des pratiques opérationnelles durables au complexe pétrochimique Heartland d'Inter Pipeline.

Le projet Microplastics est l'une des principales initiatives de recherche de l'initiative « Plastics Research in Action ». Il est axé sur le développement de méthodes permettant de déterminer et de quantifier les microplastiques dans les sédiments d'eau douce et de rivière. L'objectif de ce projet



Le Dr Paolo Mussone et son équipe du NAIT prélèvent des échantillons sur la rivière Saskatchewan Nord pour la recherche de microplastiques. Photo fournie par Inter Pipeline.

est d'optimiser les protocoles permettant d'évaluer avec précision et efficacité les types de microplastiques dans la rivière Saskatchewan Nord. D'autres projets de l'initiative « Plastics Research in Action » en cours comprennent le mélange de plastiques post-consommation dans les asphaltes, la production de revêtements de sol de luxe recyclables et la collaboration avec l'Alberta Plastics Recycling Association (APRA) dans une étude sur les déchets plastiques.



A LEADING POLYTECHNIC
COMMITTED TO STUDENT SUCCESS



« Il est important, en tant que société, que nous nous occupions correctement des matières plastiques. Les produits en plastique dont le cycle de vie est terminé n'ont pas leur place dans les décharges ou dans l'environnement. Ils doivent être considérés comme une ressource précieuse qui peut être recyclée et réutilisée et entrer dans le cycle de production encore et encore, ce que l'on appelle l'économie circulaire »

— Lorraine Royer, directrice des relations avec les gouvernements et les parties prenantes chez Inter Pipeline



DuPont : Faire progresser les processus de gestion des produits chimiques

En 2021, DuPont de Nemours Inc. a mis en œuvre une politique de gestion des produits chimiques améliorée qui détaille un cadre et des pratiques de gouvernance spécifiques pour la gestion des substances préoccupantes à l'échelle mondiale. Le cadre est conçu pour évaluer, un scénario à la fois, les risques potentiels particuliers et agrégés pour la santé humaine et l'environnement, les risques de désélection de produits et les risques pour son droit d'opérer associés aux paysages réglementaires actuels et potentiels. Les résultats de l'évaluation des risques liés aux substances et aux produits fournissent une vue transparente qui aide la gouvernance à prendre des décisions éclairées pour exclure l'utilisation d'une substance préoccupante dans le cadre du développement de nouveaux produits, pour interrompre l'utilisation d'une substance préoccupante dans leur portefeuille existant, pour encadrer les risques assumés lors de l'examen des acquisitions et pour soutenir

l'utilisation et l'élimination sécuritaires de leurs produits par ses clients. L'attention accrue que DuPont porte à la gestion et à la gouvernance d'une substance préoccupante contribue également de manière inhérente à ses objectifs de développement durable pour Safer by Design.



Les pratiques de NorFalco en matière de gestion des produits sont considérées comme des « meilleures pratiques »

NorFalco a fait l'objet d'une nouvelle vérification à la fin de l'année 2020 et ses pratiques de gestion des produits ont été mises en avant en tant que « meilleures pratiques » dans le dernier rapport de revérification :

« L'équipe de vérification note comme une pratique exemplaire la politique de déplacement de NorFalco liée aux perturbations potentielles de la communauté lors d'un incident d'urgence impliquant des transporteurs tiers et des produits de NorFalco. »

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Nos membres fournissent les produits chimiques essentiels pour garantir la sécurité et la propreté de notre approvisionnement en eau. En outre, en vertu du Code des opérations de la Gestion responsable^{MD}, les membres s'engagent à déployer des efforts de conservation des ressources, notamment de l'énergie, des matières premières, de l'eau et des autres utilisations et fournitures. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 6 de l'ONU (eau propre et assainissement), de l'ODD 9 de l'ONU (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 12 de l'ONU (consommation et production responsables) :



6.3 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 – D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.



9.4 – D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



12.2 – D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 – D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 – Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

Dans le cadre de la Gestion responsable, les membres s'engagent à être des gestionnaires responsables des ressources en eau en gérant leur entreprise de manière à conserver et à minimiser l'utilisation de l'eau, en prévenant les incidents qui pourraient nuire à la qualité ou à la quantité de l'eau et en contrôlant les flux d'effluents afin de protéger les plans d'eau, les eaux souterraines et l'habitat.

Les codes de Gestion responsable régissent également les mesures prises par les membres en ce qui concerne la production, le traitement et l'élimination des déchets dangereux, à toutes les étapes de la recherche et du développement, de la fabrication, du transport, de la

distribution, de l'utilisation finale et de l'élimination des produits chimiques.

Améliorer la qualité de l'eau

Grâce à son sondage du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE), l'ACIC est en mesure de suivre les rejets de substances PDRE dans l'eau par ses membres. Comme on peut le voir à la **figure 13**, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions totales dans l'eau de 54 %. En 2020 précisément, les émissions liées à l'eau ne représentaient que 0,005 % des émissions totales de 2020 dans tous les milieux (c'est-à-dire l'air, la terre et l'eau).

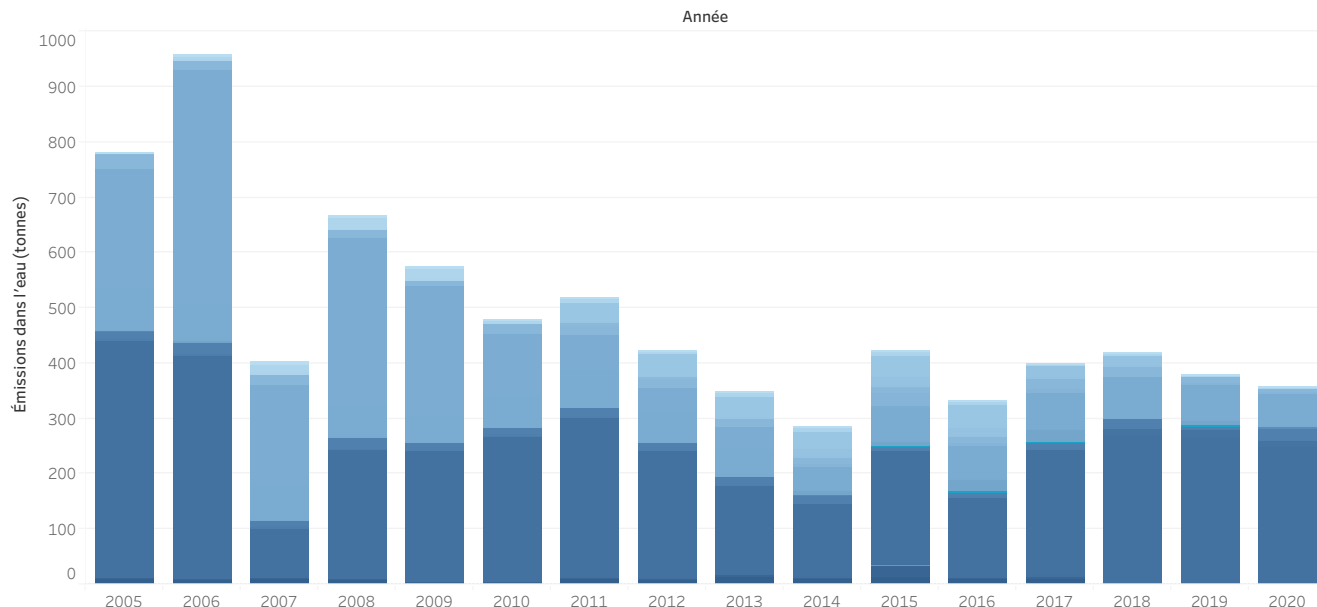


Figure 13. Émissions totales dans l'eau, 2005 à 2020. Remarque : chaque nuance représente une substance différente.

De plus, grâce au sondage sur les mesures de conservation des ressources, qui a été lancée en 2012, l'ACIC est en mesure de suivre la consommation d'eau de ses membres provenant de sources souterraines, municipales et de surface. La **figure 14** présente une répartition des prélèvements d'eau par province et par source (c'est-à-dire eau souterraine, eau municipale et eau de surface), l'eau de surface étant la source d'eau la plus courante pour les membres au fil des ans.

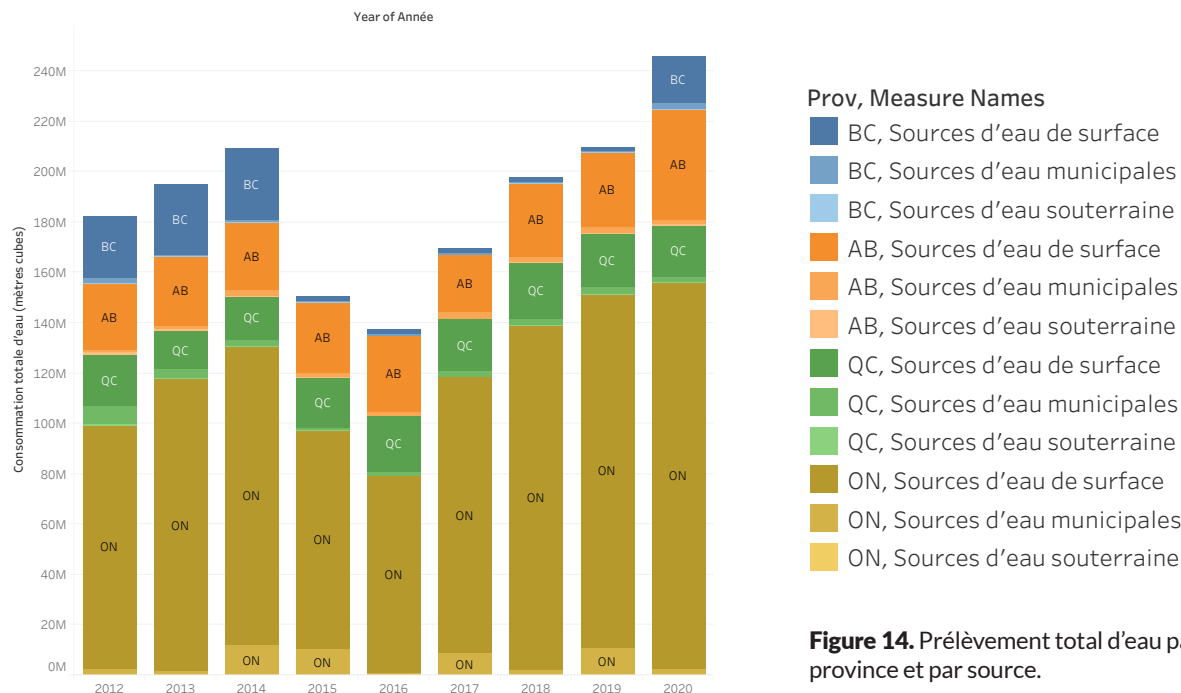


Figure 14. Prélèvement total d'eau par province et par source.

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

La carte de la **figure 15** montre où les eaux de surface ont été prélevées par nos membres en 2020. Il est tout à fait évident que la majorité des prélèvements d'eau proviennent de sources d'eau de surface dans la région des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et en Alberta, ce qui correspond à l'emplacement des installations des membres.

Sur la base de l'analyse par Environnement et Changement climatique Canada, les plus grandes menaces pour l'eau au Canada se trouvent dans certaines parties du sud de l'Ontario, du sud de l'Alberta, du sud de la Saskatchewan, du sud-ouest du Manitoba et de la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique. Compte tenu de

ces renseignements, il est essentiel de veiller à ce que les membres de l'ACIC dans des régions comme les Grands Lacs gardent la conservation des ressources au sommet de leurs préoccupations.

C'est exactement ce que font les membres de l'ACIC. Grâce à diverses méthodes de traitement des eaux usées, de nombreux membres de l'ACIC restituent une eau plus propre que lorsqu'ils l'ont trouvée. La **figure 16** ci-dessous montre à la fois les méthodes de traitement utilisées pour les eaux usées (couleur) et le volume des effluents rejetés par les membres (taille des bulles) en 2020, ce qui donne une image de l'eau qui retourne effectivement à sa source après extraction et utilisation.

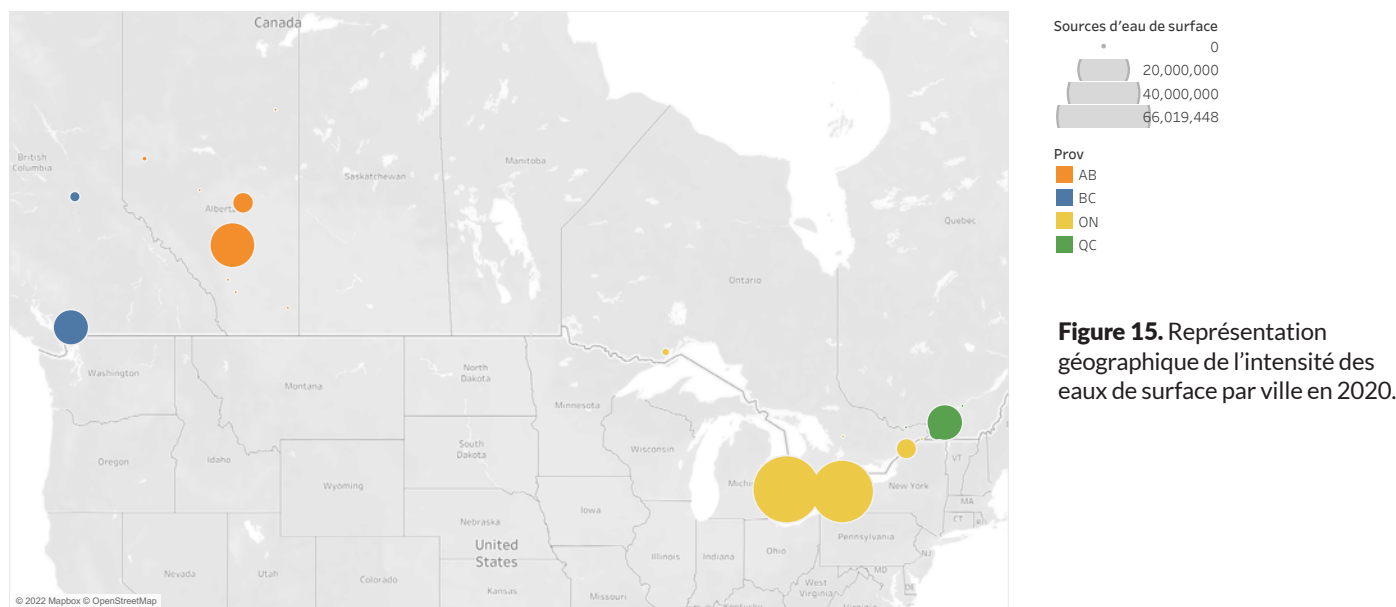


Figure 15. Représentation géographique de l'intensité des eaux de surface par ville en 2020.

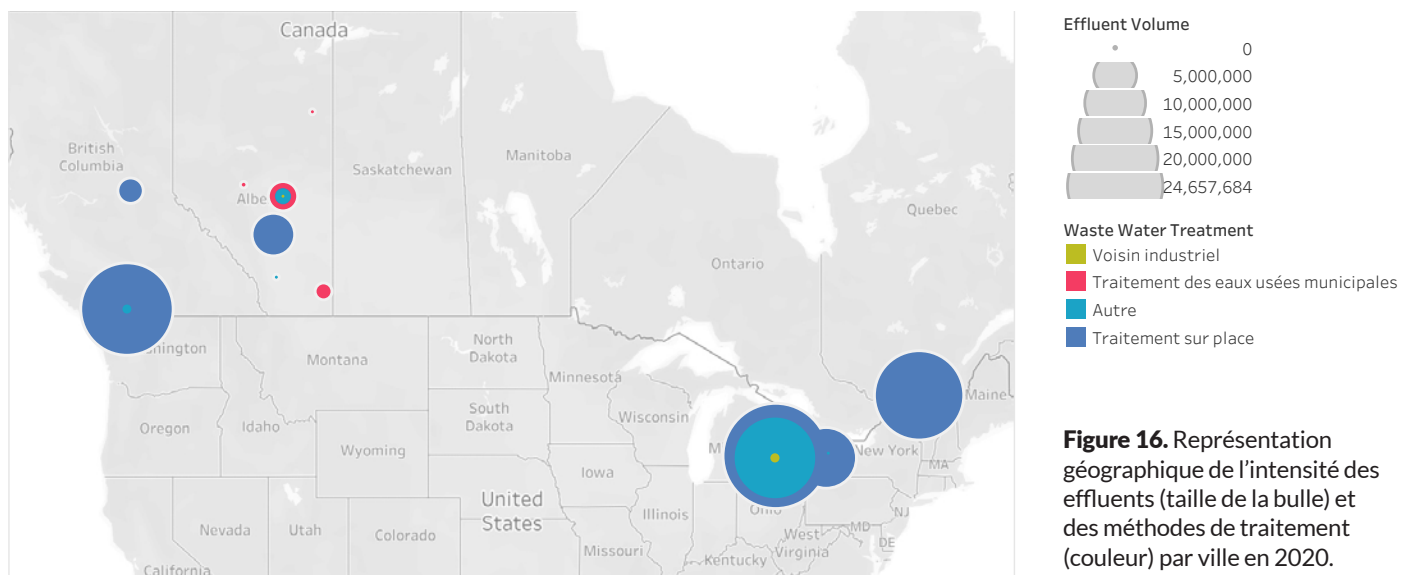


Figure 16. Représentation géographique de l'intensité des effluents (taille de la bulle) et des méthodes de traitement (couleur) par ville en 2020.

²Une menace élevée sur la disponibilité de l'eau signifie que plus de 40 % de l'eau des rivières a été prélevée aux fins d'utilisation par l'homme.

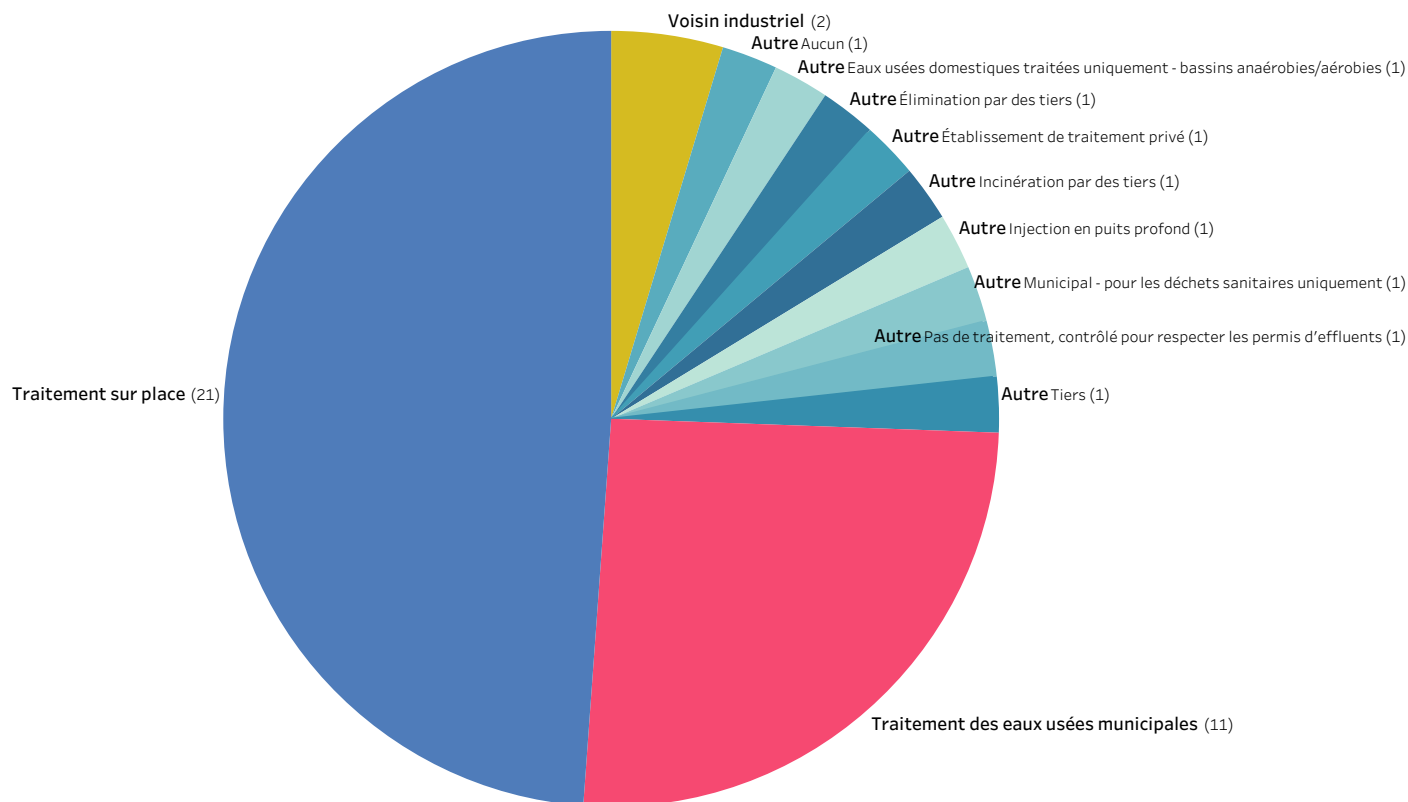


Figure 17. Méthodes de traitement des eaux usées utilisées par les membres de l'ACIC en 2020.

Ce que les membres de l'ACIC font pour soutenir l'eau potable et l'assainissement



Evonik s'efforce d'utiliser l'eau aussi efficacement que possible

La disponibilité de l'eau en tant que ressource dépend énormément des conditions régionales et locales. En utilisant des analyses du stress hydrique sur les sites de production, Evonik vise à accorder une plus grande attention, en particulier, aux différences locales considérables dans la disponibilité de l'eau. Pour eux, le stress hydrique fait avant tout référence à la disponibilité de l'eau pour la production. Leur gestion durable de l'eau tient également compte des aspects quantitatifs, qualitatifs et sociaux de l'utilisation de l'eau. Evonik analyse les potentiels d'amélioration sur ses sites et s'efforce de minimiser l'utilisation de l'eau, en particulier dans les zones de stress hydrique, afin de respecter les besoins de nos voisins. Elle prévoit d'élaborer un nouvel objectif quantitatif pour l'eau dans le cadre d'un projet stratégique en 2022.

Jungbunzlauer Jungbunzlauer utilise des installations de traitement des eaux usées à la fine pointe de la technologie

L'une des principales sources d'eau touchées par les activités de Jungbunzlauer est le canal Welland au Canada. L'eau est extraite du canal principalement à des fins de refroidissement et pour être utilisée dans d'autres parties du processus de production. Alors que l'eau de refroidissement dite sans contact est directement renvoyée dans le canal Welland, l'eau de traitement est d'abord traitée dans une station d'épuration ultramoderne avant d'être renvoyée d'où elle provenait.

Chaque site de production dispose d'une station d'épuration des eaux usées afin d'assurer le traitement adéquat des effluents aqueux. Les exigences réglementaires locales sont respectées et, dans chaque usine, un employé est chargé du traitement des eaux usées. En outre, dans leur usine de traitement des eaux usées, certains flux de déchets sont utilisés dans des digesteurs anaérobies pour produire du biogaz, qui est utilisé sur place pour la production de vapeur.



LANXESS, partenaire du projet, avec son deuxième don annuel. Photo fournie par LANXESS.



Energizing Chemistry

LANXESS aide à fournir de l'eau potable en Ouganda

En 2020, LANXESS a soutenu Enviro-Stewards en finançant son nouveau projet d'eau potable en Ouganda. Enviro-Stewards a créé ce projet non seulement pour fournir un accès à l'eau potable, mais aussi pour encourager les habitants à créer une entreprise durable.

« Étant donné que nous sommes voisins avec l'équipe d'Enviro-Stewards, nous avons naturellement appris à bien nous connaître au fil des ans. Plus nous en apprenions sur le travail de leur équipe qui change la vie, plus nous avons réalisé que c'était une occasion parfaite de travailler avec eux et de soutenir un projet qui correspond à plusieurs de nos valeurs d'entreprise. En tant qu'entreprise mondiale dont le siège est en Allemagne, nous nous efforçons d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies. Le projet de biofiltre nous aide certainement à atteindre ces objectifs et à aider de nombreuses personnes dans le processus. Nous sommes vraiment reconnaissants de cette relation et de la possibilité de soutenir Enviro-Stewards dans le cadre de ce projet », déclare Helder Botelho, chef des opérations de LANXESS.



W.R. Grace réduit l'intensité de la consommation d'eau dans ses processus de fabrication

Les installations de W. R. Grace surveillent les rejets d'eau au moyen de débitmètres d'effluents et de points de collecte d'échantillons pour les paramètres courants, notamment la température et le pH, à des intervalles spécifiés par leurs installations. Ils utilisent également

des outils avancés pour estimer le niveau de stress hydrique de référence dans chacune de leurs installations à travers le monde. Les zones dont le score de stress hydrique de référence est supérieur à 3,0 (élevé à très élevé) sont identifiées comme faisant partie des zones de stress hydrique et, d'après leur sélection, neuf pour cent des prélèvements d'eau totaux de l'entreprise proviennent de zones de stress hydrique.

W.R. Grace s'efforce de réduire la consommation des ressources en eau dans l'ensemble de ses activités et chacune de ses installations continue de réduire l'intensité de la consommation d'eau dans ses processus de fabrication. Par exemple, à leur installation de Valleyfield, au Québec :

- les investissements dans l'instrumentation des usines ont permis d'optimiser la gestion des eaux usées afin de protéger les écosystèmes fluviaux locaux
- les projets d'optimisation des équipements de filtration et de récupération de l'eau des joints des pompes à vide ont permis de réduire de 23 % la consommation d'eau sur une période de 10 ans.



Methanex améliore l'efficacité de l'eau et protège la qualité de l'eau

Methanex dépend de l'eau pour ses activités et partage cette ressource vitale avec les communautés où elle est présente. Grâce au programme de gestion de l'eau, Methanex s'efforce de réduire au minimum sa consommation d'eau et de protéger la qualité de l'eau dans ses zones d'exploitation. En 2021, l'entreprise a achevé un projet visant à améliorer le rendement de

son installation de dessalement de Trinité-et-Tobago, qui fournit de l'eau de mer dessalée à son usine Atlas. Le projet a permis d'augmenter la production annuelle d'eau dessalée d'environ 43 000 m³, réduisant ainsi d'environ 6 % la dépendance de Methanex à l'égard des sources d'eau municipales.

L'entreprise continue également à envoyer des effluents propres pour les réutiliser dans des jardins communautaires en Égypte, où elle possède également une usine. En 2021, leur usine de Damietta, en Égypte, a pompé 18 % de ses eaux usées traitées pour irriguer les jardins communautaires de New Damietta, l'objectif étant d'atteindre 80 % dans les prochaines années. Ce projet innovant est un partenariat entre Methanex Égypte et l'autorité de développement de New Damietta pour aider la communauté à préserver l'eau du Nil.

Gestion des déchets dangereux

Lorsque l'ACIC a commencé à rendre compte des mesures de déchets au moyen du sondage sur les mesures de conservation des ressources en 2012, les membres produisaient environ 20 000 tonnes de déchets dangereux courants à éliminer. Comme le montre la **figure 18**, en huit ans seulement, les membres de l'ACIC ont réduit les déchets dangereux courants à éliminer à 14 500 tonnes, soit une réduction de 28 %. Un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte dans l'examen de ces tendances, notamment l'identification d'autres utilisations pour les flux de déchets, l'amélioration de la fiabilité des équipements nécessitant moins de



Figure 18. Total des déchets dangereux courants et des déchets non dangereux courants, 2012 à 2020.

Measure Names
■ Total des déchets courants non dangereux
■ Total des déchets dangereux courants

nettoyage, l'assainissement des sols et de l'amiante, et les perturbations de la COVID-19, pour n'en citer que quelques-uns. Nos membres ont également mis en place des programmes ambitieux pour limiter l'élimination des déchets dans les sites d'enfouissement.

Ce que font les membres de l'ACIC pour gérer leurs déchets



SOLVAY

Solvay atteint son objectif de réduction des déchets industriels

En 2021, Solvay a atteint avec succès son objectif de réduire de 30 % les déchets industriels irrécupérables, bien avant l'échéance de 2030. Une grande partie de ces résultats ont été obtenus grâce à la valorisation des déchets, qui consiste à réutiliser, recycler ou composteur les déchets et à les convertir en produits plus utiles. Parmi les exemples, citons la réutilisation des déchets pour la fabrication de ciment, la transformation des boues d'épuration en briques pour la construction et un meilleur suivi des données relatives à la gestion des déchets.



Dow Canada : Vers un monde sans déchets

Un nouveau programme de réduction des déchets dans les installations de Dow en Alberta permettra de détourner davantage de déchets recyclables et compostables des sites d'enfouissement. L'année dernière, les opérations de Dow en Alberta ont recyclé plus de 700 000 kilogrammes de matériaux industriels utilisés dans la fabrication. Désormais, davantage de déchets personnels générés sur les sites de Dow en Alberta peuvent être détournés.



Rozanna Steenbergen place une nouvelle poubelle écologique dans la cuisine du personnel à Prentiss. Photo fournie par Dow.

De nouveaux bacs écologiques intérieurs ont été installés sur les sites de Fort Saskatchewan et de Prentiss, ce qui rend plus pratique la collecte des déchets mixtes de recyclage et des matières compostables. Les nouveaux bacs soutiennent les efforts de Dow pour mettre fin aux déchets, faire progresser l'économie circulaire et aider à atteindre ses objectifs de durabilité pour 2025 et ses objectifs mondiaux de durabilité. Selon des données des années précédentes, on estime que les bacs ont permis de détourner plus de 25 000 kilogrammes de déchets des décharges, soit à peu près le poids de 15 voitures.

En plus de ces bacs écologiques, les opérations de l'Alberta recyclent près de 20 matériaux industriels, dont la ferraille, le bois, les batteries (lithium, alcalines et Ni-Cad), les ampoules (fluorescentes, halogènes, sodium à haute pression) et les huiles usées.

■ BASF BASF fixe des objectifs pour réduire la production de déchets

En 2021, les sites de fabrication de BASF ont commencé à se concentrer davantage sur la réduction des émissions et la prévention de la pollution sur leurs sites grâce à un processus d'analyse comparative visant à déterminer et à quantifier la production et l'élimination des déchets pour chaque site. Les objectifs des installations participantes étaient de réduire la quantité de déchets par tonne de produits et d'augmenter le détournement des déchets (recyclage, valorisation énergétique des déchets, marchés alternatifs pour les produits abandonnés ou non conformes aux spécifications, et autres) en pourcentage du total des déchets éliminés.

L'exercice d'analyse comparative a montré que depuis 2018, les installations de production participantes de BASF ont, grâce à l'efficacité du traitement et aux programmes et pratiques de Gestion responsable, maintenu ou augmenté leurs efforts de détournement des déchets, atteignant jusqu'à 89 % de détournement des déchets dans leur installation de Cornwall en 2021, tout en maintenant ou en augmentant la production globale. Les meilleures pratiques sur les sites comprennent des activités courantes telles qu'une « ronde d'inspection », qui consiste à inspecter visuellement les lignes de production pour en garantir l'intégrité (ou détecter les fuites ou les déversements avant qu'ils ne deviennent importants), à trouver des moyens alternatifs d'éliminer les emballages usagés (en trouvant des recycleurs ou même des acheteurs pour certains types d'emballages, afin que ces matériaux ne soient plus envoyés au site d'enfouissement), ainsi que diverses améliorations et efficacités de la production pour réduire la quantité de déchets de processus générés en premier lieu.

Ce que les membres de l'ACIC font pour promouvoir la conversation sur les ressources et la biodiversité



Centenaire de H.L. Blachford : pour la terre, l'environnement et les générations futures

Le maintien des arbres est essentiel pour la survie de toutes les espèces. Les arbres contribuent à réduire le changement climatique et ses effets. Ils servent également d'habitat aux oiseaux, aux animaux et aux insectes, et fournissent du combustible pour se chauffer et cuisiner aux habitants de certaines de leurs communautés isolées. À cette fin, et pour célébrer son centenaire, Blachford apporte sa contribution tant au niveau local que national :

1. Au printemps 2022, un bosquet d'arbres sera planté sur le côté est du bureau de Mississauga. Ils travailleront avec un paysagiste local pour les aider à choisir le type et le nombre d'arbres adaptés à l'emplacement. On s'attend à ce que cela soit accompagné d'une cérémonie.
2. Blachford verse également 25 000 \$ à Forests Ontario pour soutenir un programme de boisement ou de reboisement. Il s'agit de la seule organisation à but non lucratif au Canada qui supervise toutes les étapes, de la graine à l'arbre, avec un suivi de la survie.

Le don couvrira la plantation et l'entretien d'environ 6 250 arbres. Ils ont demandé qu'un site soit choisi sur des terres autochtones dans le nord de l'Ontario. Une fois le site sélectionné, ils choisiront les arbres qui sont bénéfiques pour cette région précise. Les arbres peuvent être des pins blancs, des mélèzes, des mélèzes laricins, des chênes, des érables et des hêtres, selon la région. La taille du plant au moment de la plantation varie de 20 à 90 cm selon l'espèce.



Le projet de Shell Canada pour la conservation du faucon pèlerin

En avril 2021, le site Shell de Scotford a installé un nouveau nichoir pour faucon pèlerin sur la tour radio de North Hub. Ce nichoir a été conçu pour aider la nidification de leur couple résident de faucons pèlerins menacés d'extinction, qui nichait auparavant dans l'unité de valorisation atmosphérique et de vide Nord. Une caméra a été installée dans le nichoir et ils ont publié un certain nombre de vidéos sur Yammer tout au long de l'été montrant les faucons utilisant le nichoir. Malheureusement, le couple n'a pas réussi à élever de fauconneaux, mais ils espèrent que cela changera en 2022. Les vidéoclips ont reçu des centaines de vues et de commentaires de la part de la communauté de Scotford, ce qui a contribué à promouvoir la conservation de la faune et de la flore sur le site.

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL SÉCURITAIRES

Grâce au Réseau d'échange, de reconnaissance et d'analyse sur la santé et la sécurité (SHARE) et au Réseau de la sécurité des procédés de l'ACIC, les membres sont en mesure de fournir des renseignements équilibrés et précis sur les enjeux environnementaux, de santé et de sécurité, tout en étant attentifs aux questions et aux préoccupations des autres parties. Ces réseaux permettent aux membres de l'ACIC de progresser dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 de l'ONU (bonne santé et bien-être) et de l'ODD 8 de l'ONU (travail décent et croissance économique) :



3.9 – D'ici 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



8.8 – Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Protéger la santé et la sécurité des travailleurs

La sécurité est la priorité absolue de chaque entreprise de Gestion responsable^{MD}. Depuis plus de 34 ans, les membres de l'ACIC créent des milieux de travail aussi sains et sécuritaires que possible grâce à des initiatives comme le réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité). Le réseau SHARE réunit les professionnels de la santé et de la sécurité des entreprises membres de l'ACIC qui s'engagent à mesurer, à suivre et à améliorer continuellement le rendement, dans le but d'assurer un milieu de travail exempt de blessures et de maladies professionnelles.

Conformément aux rôles des membres de l'ACIC en tant que chefs de file en matière de sécurité et de santé au

travail, l'ACIC recueille chaque année des données dans le cadre du sondage sur la mesure des incidents en matière de sécurité et de santé. Ces données permettent de mesurer, de suivre et de communiquer les tendances en matière de santé et de sécurité, et sont utilisées par le comité SHARE pour favoriser l'amélioration continue et fournir aux membres une occasion de partager de l'information et des expériences en lien avec la santé et la sécurité au travail. Les tendances du nombre total d'incidents devant être signalés et du taux d'incidents entraînant des absences du travail chez les employés et les entrepreneurs membres de l'ACIC entre 2016 et 2020 sont présentées dans la **figure 19** et la **figure 20** ci-dessous. Depuis 2016, les employés ont constaté une tendance positive à la baisse du nombre total d'incidents devant être signalés et du taux d'incidents entraînant des absences du travail, tandis que les entrepreneurs sont restés assez stables.

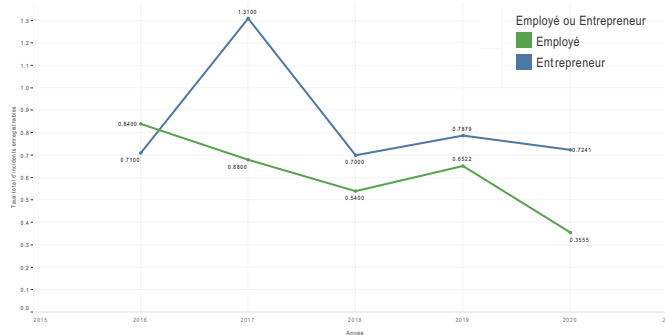


Figure 19. Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le nombre total d'incidents devant être signalés (2016 à 2020).



Figure 20. Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le taux d'incidents entraînant des absences du travail (2016 à 2020).

WEBINAR (en anglais seulement) Santé et Sécurité d'ERM



Cliquez pour lire le rapport!

L'ACIC a organisé un webinaire avec Environment Resources Management (ERM) en mai 2021 pour obtenir des renseignements sur leur sondage mondial auprès de plus de 270 responsables de la santé et de la sécurité dans de nombreux secteurs. Le sondage révèle les défis en matière de santé et de sécurité auxquels est confronté le secteur et le rôle que joue la santé et la sécurité dans la création d'une main-d'œuvre prospère. Les participants au webinaire ont pu mieux comprendre un certain nombre des principales conclusions du sondage, notamment :

- l'amélioration des performances ne parvient pas à suivre le rythme de l'évolution rapide des attentes;
- un aperçu de la pandémie mondiale qui change la donne;
- des approches évoluées qui donnent des résultats : remettre le « pourquoi » dans la santé et la sécurité;
- l'évolution du rôle des fonctions de santé et de sécurité exige de nouvelles capacités : combler le fossé;
- les succès et les pièges de l'exploitation des données et de la technologie;
- cinq défis majeurs appellent des méthodes avancées de développement du leadership;
- le défi persistant de la performance des entrepreneurs en matière de sécurité;
- la crise grandissante de la santé mentale sur le lieu de travail;
- le coût croissant de la santé et de la sécurité et l'évolution des priorités d'investissement.

Promouvoir la sécurité des procédés

Pour protéger leurs travailleurs, le public et l'environnement, toutes les entreprises membres de l'ACIC doivent mettre en place des systèmes complets de gestion de la sécurité des procédés et respecter les normes établies par la Société canadienne de génie chimique. Tout écart entre le système de gestion d'une entreprise et les normes doit être évalué, et des plans d'action doivent être élaborés et mis en œuvre pour porter la sécurité des processus de l'entreprise à un niveau acceptable. L'examen complet du système de gestion de la sécurité des procédés d'une entreprise est un élément fondamental du processus de vérification triennale de Gestion responsable.

En 2005, le Center for Chemical Process Safety (CCPS) a mis au point des mesures pour suivre les tendances relatives aux incidents liés à la sécurité des procédés dans l'industrie, permettant aux entreprises de comparer leur propre rendement avec ces tendances afin de repérer les

possibilités d'amélioration. Le sondage du programme de mesure des incidents survenus dans les procédés (PRIM) de l'ACIC a adopté les mesures CCPS-PRIM, qui sont très avantageuses et ont une grande importance pour les entreprises membres de l'ACIC et le Réseau de la sécurité des procédés de l'ACIC.

La **figure 21** ci-dessous présente les principaux résultats du sondage annuel du programme de mesure des incidents survenus dans les procédés. Bien que le système de classification des événements liés à la sécurité des procédés ait changé en 2016, la figure 21 montre que le nombre d'événements à valeur d'apprentissage élevée (c'est-à-dire qu'un événement s'est produit, mais qu'il était de très faible conséquence ou qu'aucun événement réel n'a été enregistré) a augmenté, dépassant tout récemment les deux événements de niveau 1 (perte de confinement primaire avec la plus grande conséquence) et le niveau 2 (perte de confinement primaire avec des conséquences moindres).



Figure 21. Événements liés à la sécurité des procédés, selon le type (2014 à 2020).

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL SÉCURITAIRES

Grâce au sondage PRIM, les cinq principaux éléments de gestion de la sécurité des procédés (GSP) et leurs sous-éléments peuvent être cités pour chaque événement de sécurité des procédés. La figure 22 montre les éléments de GSP qui ont été cités dans des événements de sécurité des procédés entre 2015 et 2020, la GSP6 (c'est-à-dire l'intégrité des processus et des équipements) étant l'élément de GSP le plus souvent cité.

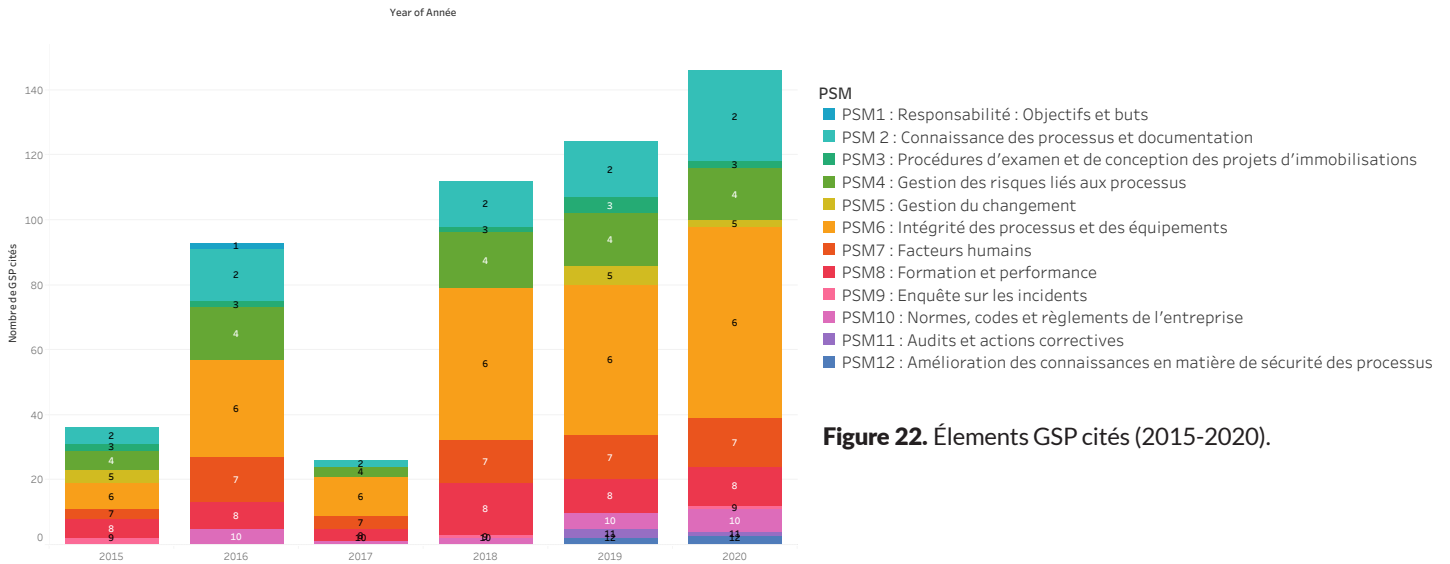


Figure 22. Éléments GSP cités (2015-2020).

La répartition des sous-éléments de GSP cités dans le cadre de la GSP6 en 2020.

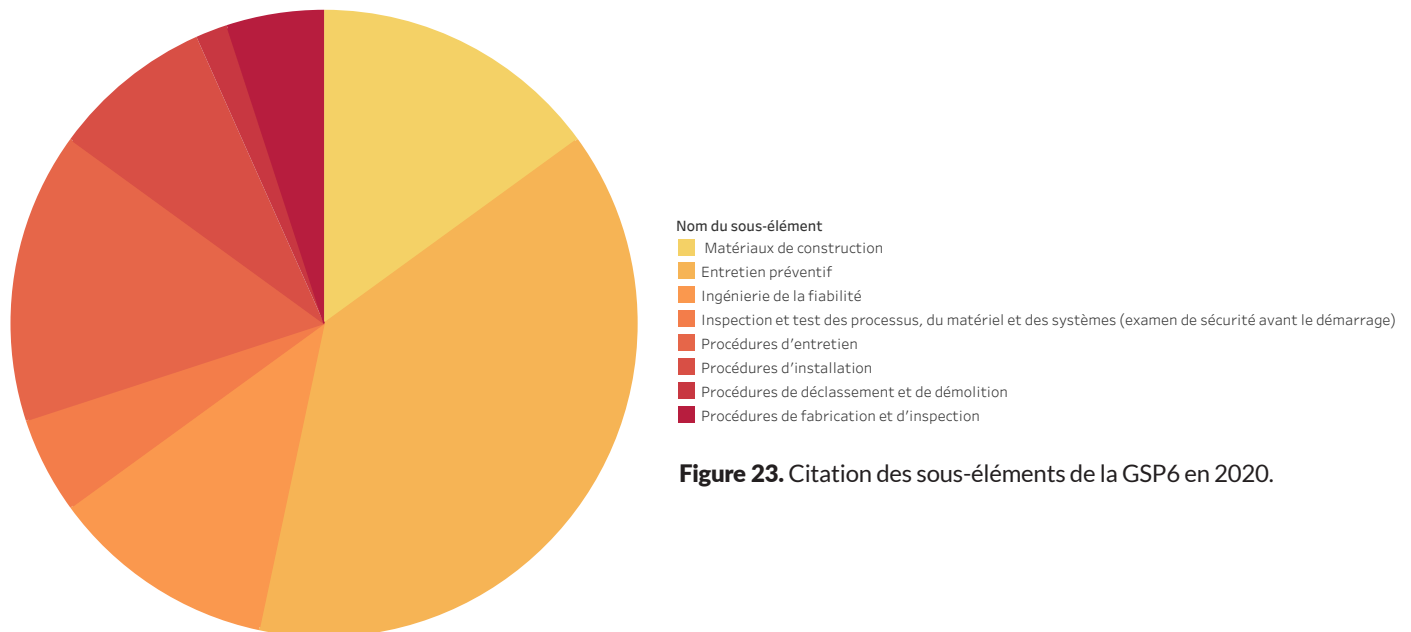


Figure 23. Citation des sous-éléments de la GSP6 en 2020.

Afin d'améliorer la performance des membres en matière d'intégrité des procédés et des équipements, l'ACIC a recueilli des renseignements supplémentaires sur cet élément de la GSP dans le cadre du sondage PRIM de 2020. Vous trouverez ci-dessous quelques idées (classées en ordre décroissant de popularité) que le Réseau de la sécurité des procédés a recueillies et discutées, ce qui a permis un échange utile de meilleures pratiques et de possibilités d'amélioration dans ce domaine :

Que fait votre organisation pour déterminer quels équipements et instruments sont considérés comme essentiels à la sécurité?

Analyse des risques liés aux procédés
Évaluation séparée
Analyse des couches de protection (ACP)

Comment votre organisation marque-t-elle ces équipements et ces instruments pour que les employés soient conscients de leur criticité et signalent les problèmes lorsqu'ils se présentent?

Marquage sur le terrain Base de données des équipements
Étiquetage dans un logiciel de gestion des biens (par exemple, Maximo)

Feuille de calcul séparée

Tableau des conditions de fonctionnement standard

Intégrée dans le système de maintenance

Identification des données de SAP

Logiciel de maintenance (par exemple, bons de travail récurrents)

Schéma de tuyauterie et d'instrumentation/Notes de procédure

Que fait votre organisation pour s'assurer que l'équipement est régulièrement inspecté/testé une fois qu'il a été identifié comme essentiel pour la sécurité, en plus des exigences réglementaires obligatoires d'inspection (par exemple, les appareils à pression)?

Feuille de calcul

Logiciel de maintenance (par exemple, bons de travail récurrents)

Logiciel d'inspection

Système interne de suivi de la conformité

WEBINAR (en anglais seulement)

Malaise chronique : construire une culture de sécurité générative



wood.

Cliquez pour regarder le webinaire ici!

Le secteur du développement des ressources industrielles a fait de grands progrès dans l'amélioration des performances en matière de santé et de sécurité. Cependant, l'industrie a atteint un plateau sur son chemin vers la perte nulle.

Nombreux sont ceux qui pensent que nous n'atteindrons pas la perte nulle sans remettre en question l'état d'esprit actuel et sans développer une méthode pour mettre en œuvre le changement à un niveau profondément personnel. Dans ce webinaire, **Wood Santé et Sécurité** a exploré comment les équipes de l'industrie chimique utilisent un sentiment de malaise chronique pour soutenir nos efforts de création d'un environnement sans perte, pour anticiper où la perte peut se produire et construire des processus et des systèmes résilients tout en amenant les personnes à être résilientes.

Ce que les membres de l'ACIC font pour promouvoir des environnements de travail sécuritaires

 **ERCO Worldwide** **ERCO Worldwide atteint près de 22 ans d'exploitation en toute sécurité sans blessure enregistrable**

ERCO a entrepris de créer une culture de la sécurité de classe mondiale, en s'appuyant sur le système de gestion existant pour améliorer encore ses performances en matière de sécurité. Leur vision était de créer un lieu de travail sans blessure. Dans le cadre de ce changement culturel, ERCO a mis l'accent sur l'engagement des dirigeants et la mesure des indicateurs avancés comme éléments essentiels. « Journey to World-Class Safety » est un programme pluriannuel qu'ils appliquent dans toutes leurs usines.

Une réalisation récente importante a eu lieu en janvier 2021, lorsque l'usine de Grande Prairie, en Alberta,

a atteint 1,2 million d'heures de travail sans incident devant être signalées. Cela représente près de 22 ans d'exploitation en toute sécurité sans blessure enregistrable. En outre, ce même mois, l'usine a atteint 29 ans sans incident avec arrêt de travail.

KRONOS® **KRONOS se concentre sur l'indicateur principal des incidents environnementaux potentiels**

KRONOS surveille avec vigilance les opérations de production et détermine et quantifie les rejets non intentionnels provenant de l'équipement de traitement et/ou de la tuyauterie comme une perte de confinement primaire (PCP³). Ils sont enregistrés, que la matière soit rejetée directement dans l'environnement, dans une forme de confinement secondaire ou dans une autre forme de confinement primaire, autre que celle prévue. Les PCP n'entraînent pas ou n'exigent pas de déclaration aux autorités locales, car il s'agit généralement d'événements mineurs qui n'ont pas de conséquence sur l'environnement.

³Un PCP est un rejet non planifié ou non contrôlé de matière à l'intérieur de son enceinte de confinement primaire

PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL SÉCURITAIRES

Cependant, si un rejet répond aux exigences locales de déclaration, il devient un incident environnemental. De cette façon, le taux d'occurrence des PCP sert d'indicateur avancé des incidents environnementaux potentiels.

Le suivi des PCP chez KRONOS a commencé à la mi-2018. Par conséquent, les données sur une année complète ne sont disponibles que pour 2019 et 2020 – notamment, le nombre de PCP a diminué de 35 % de 2019 à 2020. Une description de chaque PCP enregistrée est partagée dans un rapport mensuel général et les données sont également résumées dans une base de données générale où elles peuvent être analysées plus en détail par lieu, substance, mode de fonctionnement, degré d'implication humaine, et/ou d'autres critères jugés appropriés. Les meilleures pratiques sont partagées entre le personnel mondial chargé de la santé, de la sécurité, de l'environnement (SSE) et des opérations afin d'éviter que cela ne se reproduise.



Shell Canada utilise des drones et des robots pour renforcer la sécurité sur le lieu de travail

L'équipe de robotiques et de drones de Shell Scotford met au point trois nouvelles méthodes de travail afin d'éliminer les dangers pour ses travailleurs. Tout d'abord, grâce à leur programme de drones, ils sont désormais en mesure d'effectuer des inspections dans des zones où il est difficile de se rendre. Ils peuvent obtenir des vues à haute résolution et des données d'inspection à partir d'espaces de travail dont la mise en place nécessiterait beaucoup d'efforts et de risques. Deuxièmement, leurs robots de nettoyage de réservoirs apportent un grand changement dans la façon dont Shell travaille en confiant les tâches répétitives, sales et quelque peu dangereuses par télécommande plutôt qu'à des outils de nettoyage physiques et à des humains. Troisièmement, Shell a « Bolt » et « Gadget », ses deux robots Spot de Boston Dynamics. Ces quadrupèdes ou robots à quatre pattes aident aux inspections, à la manipulation physique de base et à la gestion des urgences. Comme les drones, Bolt et Gadget aident le personnel à se rendre dans des zones qui ne sont pas idéales pour les humains.

BASF Santé et sécurité psychologiques chez BASF Canada

En 2021, BASF Canada a identifié le besoin d'améliorer la santé psychologique et le mieux-être de ses employés et s'est inscrite comme participante à l'étude « Feuille de route pour la prévention des troubles mentaux de WSPS » par l'intermédiaire de Howatt HR et de Workplace Safety and Prevention Services. Un sondage sur l'indice d'aptitude mentale a été distribué à tous les employés canadiens afin qu'ils fournissent des commentaires anonymes sur les facteurs susceptibles d'avoir un effet sur leur expérience et leur sécurité psychologique sur le lieu de travail et sur la manière dont l'organisation pourrait mieux les soutenir.

Depuis l'analyse des résultats du sondage, plusieurs initiatives ont été organisées pour sensibiliser à la santé et aux maladies mentales, aux handicaps, aux stratégies d'adaptation, aux ressources disponibles, à éliminer les préjugés, etc. Un nouveau comité de santé et de sécurité psychologiques a été créé et travaille à l'adaptation à la norme nationale CSA-Z1003 sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.



Naviguer dans la COVID-19 au Centre technologique de DuPont à Kingston

Lorsque la province a déclaré pour la première fois l'état d'urgence en raison de la COVID-19, le Centre technologique à Kingston de DuPont a établi un plan de sécurité pour la COVID-19 afin de garantir un lieu de travail sécuritaire pour tous les travailleurs essentiels. La diligence des employés et des entrepreneurs à suivre les protocoles nouvellement établis a permis à l'entreprise de maintenir avec succès le nombre de cas de COVID-19 liés au travail à zéro. Voici quelques exemples de protocoles et de contrôles techniques qu'ils ont mis en place :

- des outils électroniques de dépistage actif avec consultation et suivi des soins de santé;
- des politiques de travail à domicile pour tout travail non essentiel;
- amélioration de l'approvisionnement en équipements de protection individuelle;
- des stations de technologie d'imagerie thermique aux entrées;
- des repositionnements de bureaux pour favoriser la distanciation sociale;
- une circulation piétonne à sens unique pour favoriser la distanciation sociale;
- la technologie en temps réel pour connecter les employés et les clients du bureau à domicile aux travaux essentiels du projet;
- des inspections des lieux de travail pour la conformité au protocole lié à la COVID-19.

DuPont s'efforce de maintenir ses installations sécuritaires et propres afin que ses employés et ses sous-traitants puissent rentrer chez eux en se sentant aussi bien que lorsqu'ils sont entrés.



NOVA Chemicals

Le COP3E de NOVA célèbre une étape importante en matière de sécurité

En 2021, le projet de croissance COP3E de NOVA Chemicals à Sarnia, en Ontario, a célébré 1 000 000 d'heures de travail sans blessure enregistrable. Cette étape est un témoignage majeur de l'engagement continu du projet à faire progresser les travaux en toute sécurité tout en s'efforçant d'atteindre l'objectif ZÉRO. Ces résultats sans blessure capturent l'essence d'une véritable collaboration et des meilleures pratiques de sécurité.

SOUTENIR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DURABLES ET RÉSILIENTES

Chaque jour, des produits chimiques sont transportés à travers nos communautés, que ce soit par voie ferroviaire, routière ou par pipeline. Assurer leur transport en toute sécurité est d'une importance capitale pour l'ACIC et ses membres. Rendre des comptes et être à l'écoute du public – en particulier des communautés dans lesquelles elles exercent leurs activités – est également un aspect fondamental de l'entreprise Gestion responsable^{MD}. Ces efforts permettent aux membres et partenaires de l'ACIC de progresser dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 de l'ONU (bonne santé et bien-être) et de l'ODD 9 de l'ONU (industrie, innovation et infrastructure) :



3.6 – D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Sensibilisation de la communauté des transports et intervention d'urgence (TRANSCAER)

Grâce à TRANSCAER®, une initiative volontaire menée par l'ACIC et l'Association des chemins de fer du Canada, les membres de l'ACIC travaillent en étroite collaboration avec les collectivités situées le long des voies de transport pour s'assurer que les résidents, les responsables municipaux et les premiers intervenants sont conscients des dangers associés à leurs produits. Ils permettent également de s'assurer que les communautés sont conscientes et préparées à un éventuel incident de transport impliquant des marchandises dangereuses.



TRANSCAER lance de nouveaux outils d'apprentissage en réalité virtuelle

En partenariat avec le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire de Transports Canada, l'ACIC a développé des outils de réalité virtuelle qui seront utilisés pour les efforts de sensibilisation de TRANSCAER. Les outils de réalité virtuelle offrent une vue à 360° du wagon-citerne-école CCPX 911 qui a été retiré du service. Les premiers intervenants auront ainsi l'occasion de se sensibiliser et de se familiariser avec la sécurité ferroviaire, l'équipement ferroviaire et le transport de marchandises dangereuses.

Dans le cadre de la Semaine de la sécurité ferroviaire en septembre 2021, TRANSCAER a eu le plaisir de lancer la livraison de notre nouvel outil de réalité virtuelle sur le Web.



Les outils d'apprentissage en réalité virtuelle TRANSCAER ont été présentés au salon professionnel de la formation des pompiers de la Colombie-Britannique à Salmon Arm. Photo fournie par l'ACIC.



Photo fournie par l'ACIC.

La visite en réalité virtuelle permet à TRANSCAER d'atteindre plus de communautés, d'élus et de premiers intervenants que jamais auparavant. La visite en réalité virtuelle autoguidée, disponible en anglais et en français, offre aux spectateurs la possibilité d'accéder à cet outil sur demande depuis leur ordinateur portable, leur téléphone intelligent ou leur ordinateur de bureau où ils peuvent obtenir :

- un aperçu de la sécurité ferroviaire au niveau de la sensibilisation;
- la compréhension de TRANSCAER;
- une connaissance de base du fonctionnement des wagons-citernes;
- des renseignements de base sur le transport des marchandises dangereuses.

Wagon-école de TRANSCAER

Depuis le retrait du wagon-citerne CCPX 911 en 2018, les membres et partenaires de TRANSCAER ont cherché des moyens de faire évoluer l'initiative et de remplacer le wagon-école. En collaboration avec les membres et partenaires de l'ACIC, l'Association des chemins de fer du Canada et Transports Canada dans le cadre du Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire, le développement du nouveau wagon-école de TRANSCAER est en cours.

L'équipe a fait de grands progrès dans la planification et la conception du nouveau wagon-école et a travaillé pour commencer à obtenir des dons de fonds et de matériel pour faire passer le projet à la phase de construction.

Une fois la modernisation terminée, le nouveau wagon-école entamera une tournée à travers le pays, s'arrêtant dans les communautés où circulent des marchandises dangereuses, pour sensibiliser à la sécurité ferroviaire et aux interventions d'urgence en cas d'incidents de transport impliquant des marchandises dangereuses. En se rendant dans les communautés, TRANSCAER continuera à établir des partenariats entre les fabricants, les distributeurs, les transporteurs, les intervenants d'urgence, les organismes gouvernementaux et les résidents.

La sensibilisation de TRANSCAER en 2021

En l'absence d'événements de sensibilisation de TRANSCAER en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'équipe TRANSCAER a eu le plaisir de soutenir et de participer à 18 événements de sensibilisation menés par des membres de l'Association des chemins de fer du Canada et de l'ACIC. Trois cent quinze personnes ont participé à ces événements à travers le Canada. Les activités de TRANSCAER se sont déroulées entre août et octobre lorsque les restrictions de la COVID-19 ont été réduites, et des événements de sensibilisation ont été menés en ce qui concerne les protocoles de sécurité locaux liés à la COVID-19.

Les événements de 2021 ont inclus :

- Simulations d'incidents ferroviaires/Incidents simulés, en Ontario à North Bay et Cornwall ainsi qu'au Québec à Richmond.
- Exercice de documents d'expédition de Transports Canada/électronique du CN à Cornwall, Ontario.

Mesurer nos progrès vers les ODD 3 et 9 de l'ONU

À compter de 2021, l'ACIC recommencera à recueillir de façon sécuritaire des données globales sur les incidents de transport auprès de ses membres chaque année afin de satisfaire aux exigences de déclaration au Conseil international des associations chimiques et de soutenir le plan stratégique global de l'ACIC. Par le passé, l'ACIC a recueilli ce type de données à l'aide du système de mesure des incidents de transport dans le cadre de sondage général et détaillé sur les incidents. Cette initiative ayant été réalisée précédemment, elle est déjà incluse dans nos engagements de Gestion responsable.

L'objectif est de demander aux membres de l'ACIC de remplir un bref questionnaire chaque année à partir de 2022 afin de recueillir le nombre total d'incidents liés au transport (par mode) et le nombre total d'expéditions (par mode). La définition d'un « incident de transport » correspondra à celle de Transports Canada. Deux ateliers ont été organisés en décembre 2021 afin de recueillir les commentaires et les conseils des membres et des documents d'orientation sont en cours d'élaboration pour soutenir l'initiative.

TEAP III Programme d'assistance d'urgence-transports (TEAP III)

TEAP III est un autre programme dirigé par l'ACIC qui vise à maintenir un réseau national d'intervention d'urgence capable d'atténuer de manière sécuritaire et efficace les conséquences d'un incident de transport chimique n'importe où dans le pays. Le TEAP III offre un forum aux membres de l'ACIC, aux compagnies de transport et aux fournisseurs de services d'intervention d'urgence pour partager des renseignements et des pratiques réussies, et pour encourager l'amélioration continue en matière de préparation et d'intervention d'urgence dans le domaine du transport chimique.

Grâce au programme TEAP III, l'ACIC et ses organisations partenaires ont établi deux normes :

- La Norme d'intervention d'urgence dans le secteur des transports de l'ACIC établit les critères minimaux que les entreprises membres de l'ACIC doivent respecter en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence routière et ferroviaire.
- La norme pour les fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport du programme TEAP III décrit les critères utilisés par les équipes d'évaluation du TEAP pour évaluer la capacité d'un prestataire de services à atténuer en toute sécurité les conséquences d'un incident de transport chimique.

En 2021, il y avait 16 fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport du TEAP III enregistrés à travers le Canada. Cela permet de s'assurer qu'il existe un solide réseau de fournisseurs de services d'intervention d'urgence en transport disponibles pour intervenir partout au Canada. Le processus d'évaluation

du TEAP III encourage le partage des renseignements, des meilleures pratiques et des possibilités d'amélioration continue. C'est cet engagement envers l'amélioration continue et la collaboration qui a permis au programme d'évoluer et de rester pertinent à long terme. Au cours des deux dernières années, des ajustements ont été apportés aux processus d'évaluation en raison de la pandémie, mais le programme reste solide. TEAP III cherche toujours à se développer et à travailler avec d'autres organisations, afin de continuer à évoluer au fil du temps.

L'ACIC s'associe à de grands transporteurs

Prix de manutention sécuritaire du CN en 2021

L'ACIC félicite ses membres qui ont reçu le Prix de manutention sécuritaire du CN en 2021. Lancé en 1992, ce prix est décerné aux clients qui chargent des wagons de marchandises dangereuses et respectent des normes strictes en matière de sécurité de la manutention et de l'expédition de produits réglementés. Les lauréats doivent répondre à des critères établis, en fonction du nombre total d'envois de marchandises dangereuses pour l'ensemble des installations.



Les membres de l'ACIC qui ont remporté les Prix de manutention sécuritaire du CN en 2021 sont les suivants :

- Arkema
- ARLANXEO
- CCC Sulphur Products
- Chemtrade
- Diamond Petrochemicals Canada
- Dow Chemical
- Dupont
- Evonik
- Glencore
- INEOS Styrolution
- LANXESS
- MeGlobal
- Methanex
- NorFalco
- Nouryon
- NOVA Chemicals
- Olin
- Solvay
- Chemours
- United Initiators
- Wanhua Chemical

⁴Prix du CP pour la sécurité des expéditeurs de 2020

Les entreprises qui reçoivent ce prix ont transporté au moins 500 wagons de matières dangereuses (non intermodale) en 2020, sans aucun incident de rejet non accidentel (RNA). Un RNA de matières dangereuses est le rejet involontaire d'une matière dangereuse pendant le transport, y compris le chargement et le déchargement, alors qu'elle est sur le chemin de fer, qui n'est pas causé par un déraillement, une collision ou un autre accident ferroviaire.

Les membres de l'ACIC qui ont remporté le prix du CP pour la sécurité des expéditeurs en 2020 sont les suivants :



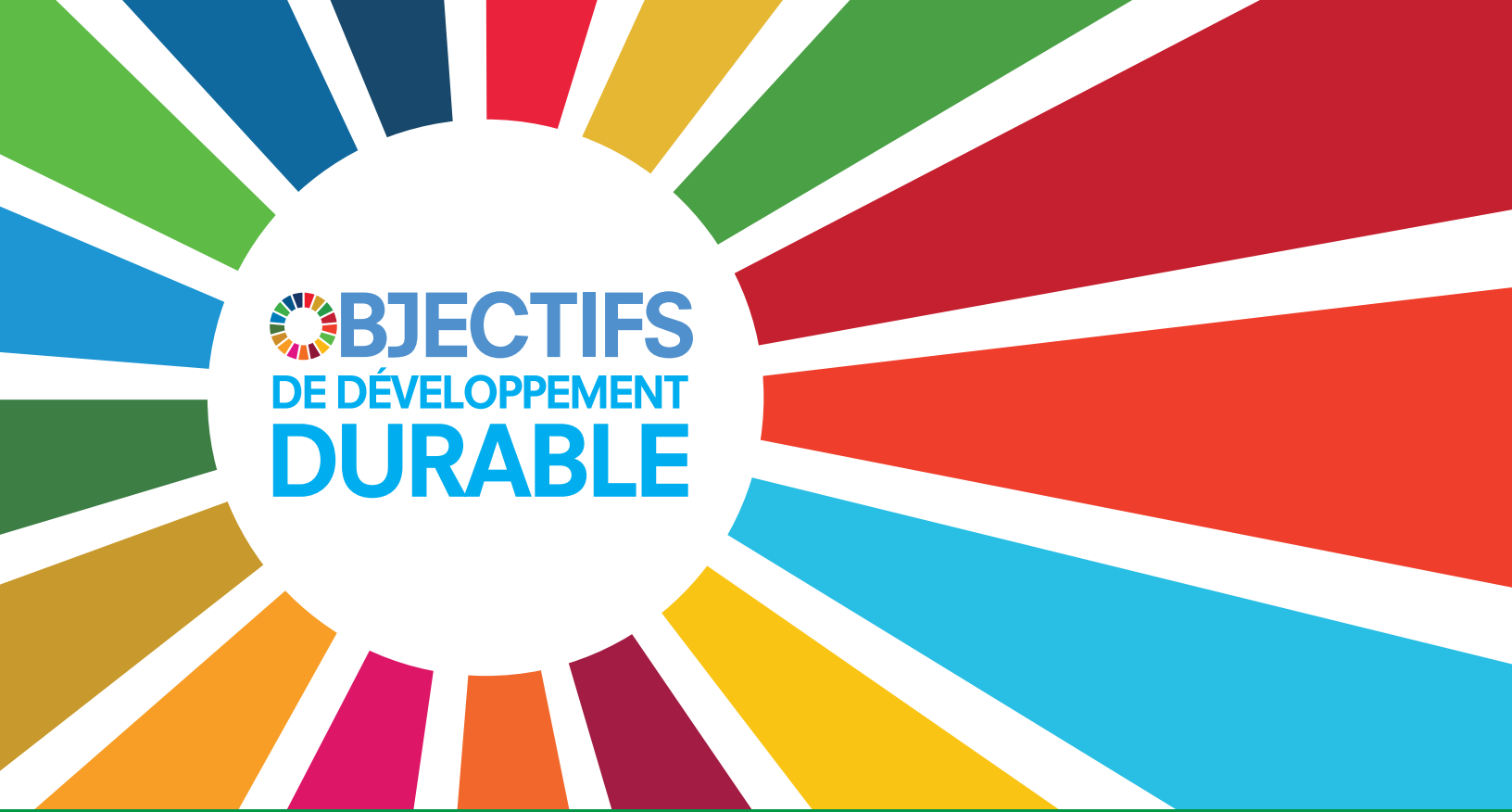
Trimac et Harmac remportent les catégories de kilométrage des prix de la sécurité NTTC de 2021

Le National Tank Truck Carriers (NTTC) a désigné Trimac comme étant le meilleur dans la catégorie des transporteurs pour le compte d'autrui avec plus de 145 millions de kilomètres et Harmac a été reconnu dans la catégorie des 11,25 à 20,12 millions de kilomètres (7-12,5 millions de milles). Ils sont honorés de figurer sur la liste des 17 autres transporteurs et flottes privés ayant les meilleurs résultats en matière de sécurité dans le secteur. La mesure de ce succès est le fait d'opérer avec le moins d'accidents par million de kilomètres et le plus faible taux d'incidents pour le personnel.

« Ce prix reconnaît le dévouement et la passion pour la création de cultures de travail sécuritaires ici chez Trimac. Le grand prix NTTC n'est qu'un petit témoignage de l'engagement exceptionnel de notre équipe en faveur de la sécurité et des comportements de travail sécuritaires, de la formation systématique à la sécurité et de la surveillance mutuelle pour s'assurer que chacun effectue son travail de la manière la plus sécuritaire possible. Nous ne pourrions pas le faire si tout le monde ne s'engageait pas dans ce mode de vie et je suis extrêmement fier de tout le monde. »

- Alex Guariento, vice-président, sécurité

⁴Les lauréats de 2021 n'ont pas été annoncés au moment de la publication de ce rapport.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCLUSION

L'ACIC est fière de faire avancer les efforts visant à soutenir les ODD de l'ONU dans leur rôle d'ambassadeur universel de la durabilité dans différents secteurs, organisations et même pays. Qu'il s'agisse des droits fondamentaux de la personne, comme l'eau potable et la réduction des inégalités, ou des technologies innovantes liées aux énergies propres et au changement climatique, l'ACIC et ses membres sont à l'avant-garde des solutions de développement durable. En reliant nos performances aux huit principaux ODD des Nations unies identifiés tout au long de ce rapport et à leurs cibles, nous pouvons apporter plus de cohérence à la conversation sur la durabilité au sens large et générer un effort plus harmonisé à travers le monde pour faire progresser les solutions chimiques.

En particulier, la *Loi fédérale sur le développement durable*, qui a été inscrite dans la législation en décembre 2020, et la *Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026*, qui est en cours d'élaboration, servent toutes deux de feuilles de route importantes qui guideront les efforts harmonisés visant à faire progresser ces objectifs communs pour l'industrie de la chimie au Canada et à l'échelle internationale. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec les gouvernements, les industries et d'autres organisations afin de parvenir à un développement durable en 2030 et au-delà.

Liste des membres et partenaires

3M Canada
Arkema Canada Inc.
ARLANXEO Canada Inc.
BASF Canada Inc.
CCC Sulphur Products
Cabot Canada Ltd.
Canada Kuwait Petrochemical Corporation (CKPC)
Chemtrade
Diamond Petrochemicals Canada Corp.
Dow Chemical Canada ULC
DuPont Canada
ERCO Worldwide
Evonik Canada Inc.
Evonik Oil Additives Canada Inc.
H.L. Blachford Ltd.
L'Impériale
INEOS Canada
INEOS Styrolution Canada Ltd.
Inter Pipeline Ltd.
Jungbunzlauer Canada Inc.
KRONOS Canada, Inc.
LANXESS Canada Co./Cie
Linde Services Canada Inc. (anciennement Praxair Canada Inc.)
MEGlobal Canada ULC
Methanex Corp.
National Silicates Limited
Nauticol Energy Ltd.
NorFalco Sales, GLENCORE Canada Corporation
Nouryon
NOVA Chemicals Corporation
Olin Canada ULC
Procter & Gamble Inc.
SEQENS (nom légal PCAS Canada)
Shell Chemicals Canada
Solvay Canada Inc.
Stepan Canada Inc.
The Chemours Company
United Initiators Canada Ltd.
Wanhua Chemical (America) Co., Ltd.
WR Grace Canada Corp.

Partenaires de la Gestion responsable^{MD}

Canadien National
Chemin de fer Canadien Pacifique
GATX Rail Canada
Harmac Transportation Inc.
Northwest Tank Lines Inc.
PROCOR Limited
Trimac Transportation Ltd.

Membres associés

Busch Vacuum Technics Inc.
Canvass Analytics
ERM Consultants Canada Ltd. (ERM)
Golder Associates Ltd.
Hexagone PPM
KPMG Canada
Lakeside Process Controls
Melloy Industrial Services Inc.
Institut de technologie du Nord de l'Alberta (NAIT)
Wood Group

Membres de la Division des plastiques

3M Canada
Absolute Haitian Corp.
Ampacet Canada
Applied Plastics Technology Inc.
Balcan Plastics
Bamberger Polymers Corp.
BASF Canada Inc.
Bekum America Corp.
BMP Recycling
Canuck Compounders Inc.
CCC Plastics
CKF Inc.
Clean Farms
Colortech Inc.
Dart Canada Inc.
Dominion Colour Corp.
Dow Chemical Canada ULC

CONCLUSION

Drader Manufacturing
Duchesne et Fils Itée
Dupont
Dyne-A-Pak
Eco-captation
Eligant Poly Product
Emballage St-Jean Itée
Erema North America Inc.
Farnell Packaging Ltd.
Genpak LP
GreenMantra Recycling Technologies Ltd.
Husky Injection Molding Systems Ltd.
Hymopack Ltd.
L'Impériale
INEOS Styrolution Canada Ltd.
Inter Pipeline Ltd.
IPL Inc.
Keurig Dr Pepper Canada
Kongskilde Industries Inc.
Groupe Layfield Ltd.
Macro Engineering & Technology Inc.
Malpack Ltd.
Mauser Packaging Solutions
Merlin Plastics
Revital Polymers
Van Waste Co.
Micro Interface Design
Modix Plastique Inc.

Nexeo Plastics
Nissei
Norwich Plastics
NOVA Chemicals Corp.
Oasis Alignment Services
Owens-Corning Canada LP
Procter & Gamble Inc.
Pack All Manufacturing Inc.
Pactiv Canada
Peel Plastics Products Ltd.
Petro Plastics
Plasti-Fab
Poly Expert Inc.
Polykar Foam Plastics Inc.
Emballages Polystar Inc.
Polystyvert Inc.
Polytainers Inc.
Produits Polytarp
Pyrowave
Revital Polymers
Shell Polymers
Styro Go Canada
Tempo Plastics Ltd.
Transcontinental Inc.
Wentworth Plastics North America
Winpak Ltd.
Wittmann Battenfeld Canada Inc.



45, rue O'Connor, bureau 1240, Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Tél : (613) 237-6215 • info@chimiecanadienne.ca



Jeff Stevens
*Directeur, Technologie
de l'information*



Danielle Morrison
*Gestionnaire des politiques, santé
chimique et gestion des données*



Daniella Muhanz
*Coordinatrice, Gestion
responsable*